



ASSEMBLEE GENERALE DU 14 DECEMBRE 2005

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE

2005

10 rue des Archers, 69002 Lyon
Tél 04 78 37 29 14 –Fax 04 78 37 64 91
International : Tél (33) 4 78 37 29 14 –Fax (33) 4 78 37 64 91
Site Internet : www.raee.org
Courriel : raee@raee.org

SOMMAIRE

I.	LE CONTEXTE INTERNATIONAL, EUROPEEN, NATIONAL, REGIONAL DANS LE DOMAINE DE L'ENERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT EN 2005.....	6
II.	VIE ASSOCIATIVE.....	10
	2.1. Fonctionnement associatif.....	10
	2.2. Equipe opérationnelle.....	10
	2.3. Contractualisations.....	11
III.	ACTIVITE - CENTRE DE RESSOURCES ET D'ECHANGES.....	11
	3.1. Fonds documentaire, veille collective, services en ligne et élaboration de documents d'information.....	11
	Lettre d'information de Rhônalénergie-Environnement.....	11
	Bulletin interne d'information de Rhônalénergie-Environnement.....	11
	Site Internet.....	12
	Plan de communication de Rhônalénergie-Environnement.....	12
	Edition de l'ouvrage « Objectif développement durable : comprendre & agir sur son territoire – <i>retours d'expériences et recommandations pour l'agenda 21 local</i> ».....	12
	Edition d'un dépliant, de quatre pages, d'accompagnement de l'ouvrage « Objectif développement durable : comprendre & agir sur son territoire – <i>retours d'expériences et recommandations pour l'agenda 21 local</i> »...	12
	Edition de la plaquette « L'intégration du développement durable dans les projets de coopération décentralisée en Rhône-Alpes ».....	13
	Conception d'un « guide » : La concertation, cœur du développement durable. Bonnes pratiques à l'usage des collectivités territoriales ».....	13
	Plans climat territoriaux.....	13
	Prise en compte du management environnemental au sein de Rhônalénergie-Environnement.....	13
	Bois énergie.....	14
	Production d'électricité sur adduction d'eau potable.....	14
	3.2. Information des acteurs.....	15
	Energie solaire.....	15
	Climatisation solaire.....	15
	Bois-énergie.....	15
	Méthanisation.....	15
	Eolien 16	
	Concours « Energies d'Aujourd'hui Rhône-Alpes 2005 ».....	16
	Environnement et Développement Durable.....	16
	Préparation et réalisation de séminaires et de colloques.....	18
	Salon des Energies Renouvelables.....	18
	Assises régionales du commerce équitable.....	19
	Assises nationales du développement durable.....	19
	Fidarec 19	
	Pédibus 19	
	Entretiens Territoriaux de Strasbourg (08 décembre 2005).....	19
	3.3. Formation des acteurs.....	20
	ATEE : Club Cogénération.....	20
	ATEE : Club bois énergie.....	Erreur ! Signet non défini.
	ATEE : Club biogaz- méthanisation.....	Erreur ! Signet non défini.
	Promotion de la climatisation solaire.....	Erreur ! Signet non défini.
	Formation sur la réalisation d'une étude de faisabilité d'un réseau de chaleur bois.....	20
	Formation sur la création et la gestion de régies communales pour la gestion de réseau de chaleur au bois. 20	
	Climatisation solaire.....	20
	Formation CNFPT solaire actif dans les bâtiments communaux.....	21
	Formation sur la Microhydraulique sur adduction d'eau potable.....	21
	Formation sur le Développement Durable :.....	21
	Formation pour les élus au développement durable.....	21
	Formation au développement durable dans le cadre du Master environnement de Lyon I.....	21
	CETE.....	21

Ecole d'architecture de Lyon.....	21
Eco-Conseil Strasbourg.....	21
3.4. Observatoire régional de l'énergie et des émissions de Gaz à Effet de Serre.....	22
3.5. Réseaux d'acteurs.....	23
3.5.1. Participation à des réseaux régionaux.....	23
Regroupement (cluster) d'entreprises dans les énergies renouvelables et les économies d'énergie.....	23
Réseau régional sur l'intégration de critères de développement durable dans la commande publique.....	23
Club des Villes et Territoires Durables et Solidaires de Rhône-Alpes.....	24
R2D2 (Réseau régional du développement durable).....	24
ARADEL.....	25
3.5.2. Présence dans les réseaux nationaux et européens.....	25
ATEE : Groupe de travail Certificats d'économie d'énergie.....	25
ATEE : Club biogaz- méthanisation.....	25
ATEE : Club bois-énergie.....	25
Groupe de travail « Outils régionaux – énergie et climat » (anciennement "Observatoires" RARE - ADEME - MIES – OE).....	26
Groupe de travail national Observatoire de l'Energie.....	26
PREBAT.....	26
Collectif Minergie.....	26
AMORCE.....	26
Promotion du chauffage et du froid urbain, association « via seva ».....	26
AITF (Association des Ingénieurs Territoriaux de France).....	27
Le RARE.....	27
Etude « Concertation et planification de l'éolien en France » :.....	27
Le RARE - Groupe de travail sur le développement durable :.....	27
Réseau InterSem.....	28
Comité de pilotage du 3 ^{ème} appel à projet du MEDD.....	28
PASER/PASED.....	28
MANAGENERGY.....	28
La FEDARENE.....	29
3.6. Liens avec la recherche et l'enseignement supérieur.....	29
Stagiaires :.....	29
3.7. Intervention dans le domaine du développement économique.....	30
IV. ACTIVITE - ACCOMPAGNEMENT DE MAITRES D'OUVRAGE.....	31
4.1. Utilisation rationnelle de l'énergie.....	31
Collèges du Rhône.....	31
Collèges de la Drôme.....	31
Développement du chauffage urbain.....	31
Projet SESAC de l'OPAC 38.....	31
Petite cogénération.....	32
4.2. Energies renouvelables :.....	32
4.2.1. Climatisation solaire.....	32
4.2.2. Production d'électricité sur adduction d'eau potable.....	32
4.2.3. Bois énergie.....	32
Ain :.....	32
Bourg-en-Bresse.....	32
Rhône :.....	32
La Duchère à Lyon.....	33
Villefranche sur Saône.....	33
Loire :.....	33
Andrézieux Bouthéon.....	33
Saint Etienne.....	33
Ville de Chambéry.....	34
4.2.4. Biogaz.....	34
4.2.5. Eolien.....	34
4.3. Les Agendas 21 Locaux et le Développement Durable en Rhône-Alpes.....	34
Territoires 38 (réseau SCET- SEM).....	34
Lyon Parc Auto (LPA).....	35
Agenda 21 de Crest (26).....	35

Agenda 21 de Fontaine (38)	35
OPAC 3836	
Agenda 21 du Syndicat d'Aménagement du Trièves (38)	36
Agenda 21 du Conseil Général de l'Isère (38)	36
Agenda 21 de Saint-Etienne (42)	37
Agenda 21 de Feyzin (69)	37
Agenda 21 d'Aix les Bains (73)	37
Agenda 21 d'Annemasse (74)	38
Accompagnement d'un territoire dans l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme dans une perspective de développement durable	38
4.4. Les plans Climat territoriaux en Rhône-Alpes	38
Agenda Climat	38
4.5. Actions en direction des Parcs Naturels Régionaux	39
Travail inter Parcs	39
Parc Naturel Régional du Vercors	39
Parc Naturel Régional du Pilat	40
Parc Naturel Régional de Chartreuse	40
Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche	41
Parc Naturel Régional du Massif des Bauges	42
Fédération Nationale des Parcs	42
V. ACTIVITE - ACCOMPAGNEMENT DE PROGRAMMES OU D'ACTIONS COLLECTIVES SUR UN TERRITOIRE ..	43
5.1. Actions liées à l'utilisation rationnelle de l'énergie et aux énergies renouvelables	43
Le réseau des CMCQE	43
Cogénération	43
Solaire thermique	43
Plan bois régional	44
FIBRA :	44
Grain énergie :	44
Biocarburants et huiles végétales pures	44
5.2. Activités et projets européens	45
5.2.1. Projets en cours	45
5.2.1.1 Utilisation rationnelle de l'énergie :	45
INTEREB	45
PU-BENEFS (<i>public buildings energy efficiency services</i>) : Développement de services d'efficacité énergétique pour les collectivités	45
BUDI (BUilding Directive) : labellisation énergétique des bâtiments	46
Cogen Challenge	46
GREENEFFECT	47
CLIMATTITUDE (Grasping of Climate)	47
FEEDU (Force Energétique par l'EDUcation)	47
5.2.1.2 Energies renouvelables :	48
Green Energy Cluster	48
CLIMASOL	48
RESe-REGIONS	48
ALPENERGYWOOD (INTERREG Espace Alpin)	49
LOCAL AND INNOVATIVE BIODIESEL	50
BIOPROM	50
BIOMASS PARTNERSHIPS	51
ALPINE WINDHARVEST (INTERREG Espace Alpin)	51
5.2.1.3 PNR et énergies renouvelables :	52
100% RE-NET : Réseau des territoires ruraux visant un taux d'énergies renouvelables très élevé	52
PROMOTE 100	52
PROMENPNR ALCOTRA (INTERREG A : coopération transfrontalière France Italie)	52
5.2.1.4 Déplacements :	52
PROVIDER	52
ALPINE AWARENESS (Interreg III B : Espace Alpin)	53
COMPETENCE (STEER)	53
5.2.1.5 Actions diverses :	53
Etude d'évaluation des agences de l'énergie en Europe	53

Coopération avec le Land Rhénanie-du-Nord-Westphalie	54
Assistance à la mise en œuvre du PRERURE à l'île de la Réunion	54
Intervention lors de la conférence « Forum industriel du granulé de bois » le 16 octobre à Stuttgart, Allemagne...	54
5.2.2 Montage de nouvelles propositions de projets européens	54
GLOSSAIRE.....	55

I. LE CONTEXTE INTERNATIONAL, EUROPEEN, NATIONAL, REGIONAL DANS LE DOMAINE DE L'ENERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT EN 2005

Au niveau international,

Un des événements marquants de l'année a été l'entrée en vigueur du **protocole de Kyoto** le 16 février 2005, suite à sa ratification en 2004 par la Fédération de Russie. La conférence des parties (COP 11) s'est tenue du 28 novembre au 9 décembre 2005 à Montréal au Canada, avec la première session de la conférence des parties pour la mise en œuvre du protocole de Kyoto (COP MOP), engageant les 30 pays développés signataires.

Le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) a continué ses travaux en 2005. Son dernier rapport d'évaluation, le troisième, a été publié en 2001. Il est accessible en français. Le prochain rapport paraîtra en 2007.

Le 17 novembre 2005, le secrétariat des Nations Unies pour le changement climatique a confirmé que les pays développés, pris en tant que tel, avaient atteint une réduction de 5,9 % des émissions de gaz à effet de serre en 2003 par rapport à 1990, tout en avertissant que des efforts supplémentaires sont nécessaires pour maintenir ces réductions et éliminer les émissions futures.

Les huit pays les plus industrialisés de la planète (G8), réunis début juillet 2005 en Ecosse, ont reconnu l'importance du phénomène du changement climatique et la nécessité d'agir pour inverser à terme l'augmentation de l'effet de serre.

Le marché du pétrole a connu des tensions très fortes avec un prix du baril atteignant 70 dollars au cours de l'été 2005.

Début décembre 2005 s'est tenu à Paris le **Troisième Forum Mondial du Développement Durable " Le climat et les patrimoines de l'humanité "** sous le patronage de Monsieur Jacques Chirac. Il s'est décliné selon trois axes principaux : les risques majeurs, la puissance d'agir, les gouvernances. L'ambition était de mettre en évidence la spécificité des pays les plus pauvres, qui risquent d'être particulièrement perdants dans le schéma de développement actuel.

Au niveau européen,

En 2004, l'évènement majeur au niveau européen avait été l'élargissement officiel de l'Union à 25 membres. En 2005, on peut considérer que l'évènement majeur aura été la **non ratification du projet de traité constitutionnel** européen par plusieurs pays dont la France. Cela marque une pause dans le processus de construction européenne et vraisemblablement la prise de nouvelles orientations à terme.

Le **PEIE** (Programme Energie Intelligente pour l'Europe) adopté par la Commission Européenne en 2003, regroupe les programmes SAVE, ALTENER, COOPENER (avec les pays tiers) et STEER (relatif aux transports).

Il devrait faire l'objet d'un dernier appel à projet en 2006, sous sa forme actuelle, avant d'être intégré dans le nouveau programme cadre PCI (Programme Compétitivité Innovation) pour 2007.

La Commission européenne a lancé officiellement fin novembre 2005 la **campagne des énergies durables** pour l'Europe pour 2005-2008. Les partenaires publics sont invités à y participer.

En matière de **directives**, la Commission a adopté en juillet 2005, la directive « éco-conception » (« eco-design »), prônant en particulier l'analyse de cycle de vie (ACV) des produits.

La directive sur les services énergétiques (« ESCO ») est en cours de finalisation et pourrait être adoptée avant la fin de l'année 2005.

Par ailleurs, il faut rappeler que la directive sur la performance énergétique des bâtiments, adoptée en 2003, entre en application le 1^{er} janvier 2006.

Un **livre vert sur l'efficacité énergétique** a été publié en juin 2005 et soumis au avis des parties prenantes qui souhaiteraient s'exprimer. Rhônalénergie-Environnement l'aura fait fin 2005, à travers la Fédarène.

L'Agence Exécutive pour l'Energie Intelligente (« **Agence Européenne de l'Energie** ») a été créée en 2005. Cette agence a en charge la gestion des contrats et projets européens.

Au niveau national :

Cinq ans après son adoption au Parlement, la loi organique relative aux lois de finances (**LOLF**) entre en vigueur avec le projet de budget 2006. Jusqu'alors, le budget était présenté par type de dépenses (fonctionnement, investissements, interventions...) et par ministère. Désormais, il reflète les politiques publiques (sécurité, culture, justice, santé...) à travers une structuration en 3 niveaux : 34 missions correspondant aux grandes politiques publiques de l'Etat, 132 programmes représentant le cadre de mise en oeuvre des politiques publiques, et 614 actions précisant à quoi sont destinés les crédits. La nouvelle structuration budgétaire prévoit la création d'une mission ministérielle « Ecologie et développement durable », représentant environ 574 millions d'euros, soit 69,6 % des crédits du ministère.

La loi **POPE** (loi de programme fixant les orientations de la politique énergétique), qui avait été débattue au parlement au printemps 2004, a pu être votée le 13 juillet 2005. Ses axes principaux concernent la maîtrise de la demande d'énergie, la diversification du bouquet énergétique, le développement de la recherche et la sécurité des moyens de transport et de stockage de l'énergie.

Elle comporte quatre dispositions novatrices :

- le dispositif des certificats d'économies d'énergie, sous la forme d'une obligation faite aux fournisseurs d'énergie de réaliser des économies d'énergie (montant prédéterminé) donnant droit à l'attribution de certificats, l'instauration de zones de développement de l'éolien qui sont des zones proposées par les communes ou les EPCI aux préfets qui les définissent,
- un plan Face-sud : l'objectif est de réaliser 200 000 chauffe-eau solaires et 50 000 toits solaires photovoltaïques par an en 2010,
- un plan Terre-Energie pour favoriser la production, la promotion et la diffusion des biocarburants et de la chaleur issus de la biomasse.

La loi confirme le rôle des collectivités territoriales qui agissent avec l'Etat pour mettre en place des politiques et des actions de maîtrise de l'énergie. Cette compétence devient obligatoire pour les communautés urbaines et facultatives pour les autres. L'accès aux certificats d'économies d'énergie leur est rendu possible.

Un **projet de loi d'orientation agricole** a été adopté par le Sénat en première lecture, avec modifications, le 9 novembre 2005. Il vise à la fois à permettre l'adaptation du secteur agricole au nouveau cadre réglementaire européen, à l'intensification de la concurrence mondiale et à répondre aux nouvelles demandes concernant l'environnement, la santé publique, la sécurité et la qualité des produits. Des mesures concernent l'agriculture biologique et la production et l'utilisation en autoconsommation par les agriculteurs d'huiles végétales pures comme carburant ou combustible, sans en autoriser encore la commercialisation.

Un **projet de loi portant engagement national pour le logement** a été voté par le Sénat en première lecture le 26 novembre 2005. Sur la base du texte proposé par le Ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement des mesures pourraient encourager les communes à s'engager dans le développement de logements sociaux, à lutter contre l'insalubrité et la vacance, à faciliter la mobilisation de la ressource foncière pour la construction de logements.

Sur le **plan fiscal**, les défiscalisations et crédits d'impôts existants ont été confirmés, voire augmentés comme pour les énergies renouvelables (de 40 à 50%). De nouvelles aides ont été décidées comme pour les véhicules hybrides et les transports en commun. Une nouvelle taxe devrait voir le jour, concernant les véhicules automobiles émettant plus de 200g de CO²/km ; son recouvrement (18 millions € par an) serait affecté à l'ADEME.

Dans le cadre du **PNAQ** (Plan National d'Allocation des Quotas d'émissions de gaz à effet de serre), l'arrêté du 25 février 2005 a établi la liste des installations concernées.

L'année 2005 a vu l'**ouverture** aux actionnaires privés du **capital** des deux grands opérateurs énergétiques français que sont **EdF et GdF**, à hauteur respective de 30% et 20%. Cette ouverture était devenue possible grâce à la loi du 9 août 2004 transformant ces entreprises en sociétés anonymes.

L'adoption définitive en mars 2005 de la **Charte de l'environnement** constitue une étape historique pour la prise en compte de l'écologie et du développement durable. S'en est suivi une révision du préambule et de l'article 34 de la Constitution et l'insertion de la charte de l'environnement. (loi constitutionnelle n° 2005-205 du 1^{er} mars 2005 relative à la Charte de l'environnement -JO du 2 mars 2005).

Le Comité Interministériel pour le Développement Durable chargé de définir, d'animer, de coordonner et de veiller à la mise en oeuvre de la politique conduite par le Gouvernement en matière de développement durable avait adopté en juin 2003 la Stratégie Nationale de développement durable et un programme de plus de 400 actions.

Le gouvernement s'est réuni le 23 mars 2005 lors d'un second séminaire pour faire le bilan de **la Stratégie nationale de développement durable (SNDD)**. Il a décidé de 29 mesures supplémentaires concernant l'engagement de la France dans la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre (Mécanismes de développement propre, division par 4 des émissions,...), les économies d'énergie dans l'habitat, la conservation de la biodiversité, la recherche et l'innovation.

Dans cette perspective de reconnaître les 500 agendas 21 locaux prévu par la SNDD d'ici 2008, le MEDD dispose, depuis octobre 2005, d'un cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable. Ce travail est issu d'une longue concertation avec les membres du comité de pilotage des trois appels à projet qu'a menée le MEDD en matière de développement durable.

Le Conseil national du développement durable (CNDD), organe de consultation des représentants de la société civile et des collectivités territoriales présidé par Mme Anne-Marie Ducroux, avait été installé le 14 janvier 2003 et a livré déjà plusieurs contributions à la SNDD et à la stratégie nationale pour la biodiversité.

L'état français a rendu un premier bilan en novembre, lors du **rendez-vous Climat 2005**, du plan Climat national engagé en juillet 2004. Un tiers des mesures ont été mises en œuvre et l'état prépare un second plan qu'il engagerait en 2006.

Le **Plan Climat**, adopté en juillet 2004, incite fortement les collectivités territoriales à s'investir dans des Plans Climat Territoriaux (PCT) afin de contribuer à leur échelle, à la réduction des gaz à effet de serre (GES). Pour favoriser la mise en place de leurs plans climat territoriaux, le MEDD, l'ADEME et la Mission Interministérielle de l'Effet de Serre (MIES) ont publié fin 2005 un guide regroupant les outils et les acteurs mis à la disposition des collectivités.

Aux termes de l'article 6 de la Convention sur la diversité biologique, signé par les Etats à Rio en 1992, il a été demandé aux gouvernements d'élaborer, à l'échelon national, une stratégie et des plans d'action en faveur de la biodiversité. Cette **Stratégie nationale pour la biodiversité** dont la finalité est de stopper la perte de la biodiversité d'ici 2010 a été mise en place par la France en février 2004. Pour concrétiser cette stratégie, les sept premiers plans d'action de cette stratégie concernant l'agriculture, les infrastructures de transport, l'urbanisme, l'action internationale, l'aménagement du territoire, la mer et le patrimoine naturel ont été rendus publiques en novembre 2005.

Après un débat national sur la question de l'eau en 2003, le **projet de loi sur l'eau** a été déposé en mars 2005. Ce texte a pour objectif fondamental de donner les outils à l'administration, aux collectivités territoriales et aux acteurs de l'eau pour reconquérir la qualité des eaux et atteindre en 2015 les objectifs de bon état écologique. Il devrait renforcer le rôle des agences de l'eau et en proposer des dispositions pour aider les communes à faire face à certaines obligations (assainissement non collectif...).

La commission nationale de débat public (CNDP) assure depuis septembre 2005 et jusqu'en janvier 2006, l'organisation d'un **débat national sur la gestion des déchets radioactifs** en vue d'informer et écouter le public sur ce sujet.

En juin 2004, le premier ministre a présenté le **PNSE (Plan National Santé Environnement)** dont l'objectif est de réduire les atteintes à la santé des Français liées à la dégradation de l'environnement, se manifestant en particulier sous forme de décès prématurés. Deux des douze mesures concernent la qualité de l'air et sont liées aux émissions des véhicules diesel et des industriels. En 2005, de nouvelles avancées de la recherche avaient été prévues pour que soit mieux qualifié l'impact des polluants sur la santé publique.

Au niveau régional :

Le Conseil régional , renouvelé en 2004, a décidé en 2005 de mettre en œuvre plusieurs politiques dans les domaines de l'énergie, de l'environnement et du développement durable. Cela s'est traduit entre autres par :

- le Plan régional de l'énergie qui a été adopté à l'unanimité en avril 2005. Il compte 21 mesures pour la période 2005-2009, dont 7 engagements à court terme.
- un travail d'intégration des principes du développement durable dans l'ensemble des politiques de la Région, avec la mise en place de mesures concernant ses services et son patrimoine et par l'incitation des territoires à l'intégration des principes de développement durable dans leurs projets de territoire.

II. VIE ASSOCIATIVE

2.1. FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF

Rhônealpennergie-Environnement a tenu quatre réunions de Conseils d'Administration et d'Assemblées Générales en 2005, permettant à ses membres de participer à l'administration de l'association. Ces réunions permettent de définir les orientations de l'action conduite par l'équipe opérationnelle de l'agence régionale.

Le Bureau de l'association s'est réuni quatre fois en 2005 ; il traite essentiellement de la gestion de l'association (relations contractuelles, personnel, budget,...).

L'association régionale compte aujourd'hui 44 membres, représentés par 51 personnes.

2.2. EQUIPE OPERATIONNELLE

Monsieur Marc DELORME, chargé de mission, a quitté l'équipe en mai 2005 pour prendre la direction de la toute nouvelle agence locale de l'énergie de la Loire. Il a été remplacé à temps partiel par Madame Céline TROUSSEAU, employée dans le cadre d'un contrat à durée déterminée de 18 mois jusqu'à début 2007.

Huit étudiants ont réalisé des stages de 3 à 6 mois en 2005.

L'effectif permanent est de 17 personnes, représentant 15,7 équivalents temps plein.

2.3. CONTRACTUALISATIONS

La convention d'objectif qui avait été signée en 2002 entre la Région Rhône-Alpes et Rhônalénergie-Environnement pour une durée de trois ans, est arrivée à son terme en 2005. Cette convention était en cours de renégociation avec la Région Rhône-Alpes fin 2005.

De même, un accord-cadre pluriannuel 2002-2006 avait été conclu entre l'ADEME et Rhônalénergie-Environnement, au mois de juin 2002. Il avait fait l'objet d'un premier programme annuel d'actions, qui s'est déroulé sur 2003-2004 et en partie sur début 2005. En 2005, seule l'action concernant l'observatoire régional de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre devait être contractée en fin d'année. Un projet de programme annuel d'actions pour 2006 était aussi en cours de négociation.

III. ACTIVITE - CENTRE DE RESSOURCES ET D'ECHANGES

3.1. FONDS DOCUMENTAIRE, VEILLE COLLECTIVE, SERVICES EN LIGNE ET ELABORATION DE DOCUMENTS D'INFORMATION

Lettre d'information de Rhônalénergie-Environnement

Rhônalénergie-Environnement a publié en 2005 les numéros 23 (avril), 24 (août) et 25 (fin décembre) de sa lettre d'information.

Les thèmes abordés dans les dossiers de ces trois numéros étaient :

- Logement social et développement durable (n°23),
- Bois matériau, bois énergie : acteurs de la lutte contre l'effet de serre et outils du développement durable (n°24),
- Diagnostics de performance énergétique et certificats d'économie d'énergie : deux outils pour la maîtrise de l'énergie (n°25).

Le n°23 était accompagné d'un document de quatre pages sur la cogénération. Ce document, réalisé avec l'ADEME et la Région, s'adresse aux collectivités locales et aux gestionnaires de bâtiments. Il a été imprimé à 10 000 exemplaires dont 7 700 ont été diffusés avec la lettre n°23.

La lettre est tirée à 8 500 exemplaires et diffusée à 7 000 exemplaires, toutes les communes de Rhône-Alpes la reçoivent.

Une version anglaise « allégée » présentant uniquement les parties « Dossier » et « expériences » a été également diffusée à 500 exemplaires auprès de partenaires européens.

Bulletin interne d'information de Rhônalénergie-Environnement

Le numéro 8 de ce bulletin interne a été diffusé à l'ensemble des membres de l'association en mars 2005.

Des informations couvrant l'actualité immédiate ont aussi été envoyées directement aux membres en dehors du formalisme du bulletin électronique.

Site Internet

Le site Internet (www.raee.org) est régulièrement enrichi, en particulier dans les rubriques Publications, Agenda, Actualité et Domaine d'activité dans laquelle les projets menés par l'agence sont présentés.

Toutes les dernières publications de Rhônalpénergie-Environnement sont téléchargeables au format PDF.

Depuis janvier 2005, la fréquentation du site est en moyenne de 4 500 visites par mois.

Plan de communication de Rhônalpénergie-Environnement

La mission de centre de ressources et d'échanges de Rhônalpénergie-Environnement, est assurée par différents outils existants qui permettent de faire connaître des expériences innovantes en matière d'énergie et de développement durable. Un travail interne d'évaluation et de propositions d'amélioration a démarré en 2005. L'objectif est de conforter ces outils et d'envisager des compléments qui permettraient d'aider l'association à remplir sa mission d'outil d'animation au service des acteurs de l'énergie et du développement durable en Rhône-Alpes. Des propositions pourraient être faites au Conseil d'Administration en 2006.

Edition de l'ouvrage « Objectif développement durable : comprendre & agir sur son territoire – retours d'expériences et recommandations pour l'agenda 21 local »

Après 8 ans d'expérimentation et 4 ans d'utilisation du guide "Le développement durable : une autre politique pour les territoires ? Définition pratique/ mise en œuvre" dit le guide "bleu", le RARE a publié une nouvelle édition de ce document qui a été diffusée lors des assises du développement durable en mai.

Le RARE avait constitué un groupe de travail composé de 8 agences régionales. Ce groupe dit de rédaction a été animé par Rhônalpénergie-Environnement, qui a aussi accueilli le rédacteur du nouveau document. Un groupe national de personnes ressources venant du MEDD, de l'ADEME, d'associations telles 4D et Comité 21 ont pu relire deux versions intermédiaires.

Cinq agences du RARE, l'ADEME et le CERTU sont les principaux partenaires financiers du RARE pour l'édition de ce document.

Le nouvel ouvrage se veut à la fois :

- un outil de vulgarisation et de compréhension du concept de développement durable et de ses applications concrètes dans les différents projets des collectivités et territoires ;
- un guide pratique pour la mise en œuvre de démarches progressives ou globales de développement durable s'inscrivant dans un processus d'Agenda 21 local.

Edition d'un dépliant, de quatre pages, d'accompagnement de l'ouvrage « Objectif développement durable : comprendre & agir sur son territoire – retours d'expériences et recommandations pour l'agenda 21 local »

Dans la continuité du travail pour l'élaboration du nouvel ouvrage, Rhônalpénergie-Environnement a coordonné l'édition d'un document de promotion et de vulgarisation de son contenu par le RARE.

Ce fascicule a été publié dans les mêmes conditions que le guide c'est à dire avec l'appui du groupe « développement durable » du RARE et grâce au soutien de l'ADEME et du CERTU.

Edition de la plaquette « L'intégration du développement durable dans les projets de coopération décentralisée en Rhône-Alpes »

A l'occasion des Assises régionales de la coopération décentralisée (mai 2005) et de la solidarité internationale, la Région a souhaité la réédition de la plaquette qui avait été publiée début 2004.

Cette nouvelle édition 2005 insiste sur les partenariats régionaux et met en évidence les territoires concernés.

Conception d'un « guide » : La concertation, cœur du développement durable. Bonnes pratiques à l'usage des collectivités territoriales »

La multiplication des initiatives en matière de développement durable s'accompagne d'expérimentations variées en matière de concertation, de plus en plus considérée comme co-substantielle du développement durable. Dans les domaines de la politique de la ville et des démarches sociales, de nombreux exemples existent par ailleurs qui peuvent, pour certains d'entre eux, être adaptés aux démarches de développement durable. L'idée de ce « guide » est précisément de recenser des expériences significatives spécifiquement mises en oeuvre dans le cadre de démarches de développement durable ou susceptibles d'être utilisées dans ce cadre afin de proposer un catalogue à disposition de tous ceux engagés dans des démarches de développement durable.

A cette fin, un partenariat technique et financier a été défini avec la Région Rhône-Alpes, la DIREN Rhône-Alpes et le Conseil Général de l'Isère, le CERTU se chargeant de l'impression du document.

L'année 2005 a été consacrée à la rédaction de ce guide (publication arrêtée à fin janvier 2006) en étroite collaboration avec les partenaires du projet. Le document se présente sous la forme d'une partie théorique sur la participation (le choix ayant été fait d'insister tout particulièrement sur la notion de concertation) dans les démarches de développement durable, de fiches qui décrivent des pratiques remarquables et d'un CR-Rom complétant la publication papier. L'objectif est de mettre ainsi à disposition des acteurs locaux des exemples concrets pour démontrer la réalité de la concertation en matière de développement durable et leur permettre à leur tour de s'en saisir.

Plans climat territoriaux

A sa demande, le Grand Lyon a été reçu pour évoquer la mise en place de son plan climat et faire le lien avec le travail de l'observatoire régional.

Rhônealpenergie-Environnement a participé activement aux trois réunions du comité de pilotage national pour la rédaction d'un guide pour la mise en oeuvre des plans climats territoriaux, à l'initiative de l'ADEME. Ce guide, qui a vocation à présenter de manière accessible les enjeux d'un plan climat pour les collectivités locales, a été publié fin novembre.

Prise en compte du management environnemental au sein de Rhônealpenergie-Environnement

Le bilan de l'impact environnemental de l'activité de Rhônealpenergie-Environnement a été présenté en conseil d'administration. Les chargés de missions en charge des thématiques environnementales retenues : énergie et fluides, déchets, achats,

transports, réglementation et sécurité assurent un suivi depuis l'année 2004. Des actions ont été mises en place pour limiter l'impact de la structure sur l'environnement. Le conseil d'administration a validé l'engagement de la structure pour demander la certification ISO 14001.

Bois énergie

Dans le cadre de l'accord-cadre ADEME-Rhônealpenergie-Environnement et de la convention annuelle d'application en 2003, l'agence régionale a publié et distribué en début d'année deux documents :

- un dossier au service des maîtres d'ouvrage pour la conduite de projets bois énergie et le suivi de leur réalisation ;
- un classeur à destination des animateurs du bois-énergie : plus technique que le précédent, il permettra à ses utilisateurs de disposer d'un document écrit, sur le métier de montage d'opération, afin de pouvoir accompagner plus efficacement les maîtres d'ouvrage.

Par ailleurs, l'annuaire 2004 de référencement des bureaux d'études intervenant sur les projets bois-énergie en Rhône-Alpes a été distribué.

Rhônealpenergie-Environnement a achevé sa coopération avec Biomasse Normandie sur la réédition du guide national sur les chaufferies bois.

Rhônealpenergie-Environnement avait réalisé une première synthèse régionale sur le granulé de bois, bilan au 31 décembre 2004. Elle a été actualisée en juillet 2005. Elle met en évidence la percée très forte en 2005 de ce nouveau type de combustible, la création d'usines de fabrication en Rhône-Alpes, mais aussi la couverture du marché des chaudières à granulé à hauteur de 80 % par du matériel importé d'Autriche et d'Allemagne.

Dans le cadre de la réalisation d'opérations bois de fortes puissances Rhônealpenergie-Environnement a participé à la rédaction d'un dossier de présentation de la future chaufferie bois de la Duchère, cette plaquette ayant pour objectif d'informer les promoteurs immobiliers actuellement intégrés à l'opération de renouvellement urbain du site de la Duchère, de l'intérêt du réseau de chaleur et des avantages de l'opération bois énergie.

Une plaquette générale de présentation de l'opération de la Duchère avait été également réalisée, à destination des élus et décideurs locaux .

Il en a été de même sur la chaufferie bois de Bourg en Bresse ou encore d'Hauteville Lompnes, dont la chaufferie vient d'être inscrite dans la route européenne du bois énergie, pour lesquelles de nouvelles plaquettes de présentation ont vu le jour.

Production d'électricité sur adduction d'eau potable

Rhônealpenergie-Environnement est sollicitée régulièrement pour des demandes d'information principalement pour des régions extérieures à la région Rhône-Alpes. L'agence régionale ainsi que la ville de Firminy ont reçu des éléments de réponse du Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France ; les deux centrales ont reçu l'autorisation de turbiner les eaux brutes du réseau d'eau potable.

Le Conseil supérieur d'hygiène publique de France demande cependant qu'une étude d'impact sanitaire soit réalisée pour tout projet de production d'hydroélectricité sur adduction d'eau brute. Cette nouvelle disposition pénalise les projets de petite taille et ne contribue pas au développement de ce mode de production d'électricité

d'origine renouvelable. Des contacts ont été pris au niveau national pour faire évoluer ce positionnement.

3.2. INFORMATION DES ACTEURS

Energie solaire

Rhônealpennergie-Environnement a répondu à des demandes d'information d'entreprises en formation concernant l'évolution du marché en solaire thermique et photovoltaïque. Les demandes provenant de particuliers sont réorientées vers les Espaces Info Energie.

Climatisation solaire

Rhônealpennergie-Environnement a répondu à des demandes d'information de prestataires techniques potentiels, comme :

- Un bureau d'études qui cherchait des constructeurs de machines à absorption
- Un architecte qui cherchait des renseignements pratiques pour l'intégration d'une option "climatisation solaire" à un projet d'hôpital

Bois-énergie

Rhônealpennergie-Environnement a été sollicitée régulièrement par un public assez divers pour des informations concernant le bois énergie. Les thématiques des appels reçus concernent principalement :

- la création d'unités de granulation de granulés de bois ;
- les demandes de la part de collectivités pour la mise en place de stratégie ou de politique bois énergie ;
- la recherche d'éléments technico-économiques et juridiques sur le sujet
- la recherche de débouchés pour du bois déchet;
- la recherche de récupérateurs de bois, pour du bois énergie ;
- des demandes d'information sur le granulé de bois ;
- la formation des acteurs par des interventions auprès notamment du réseau des SEM en ce qui concerne la filière bois énergie et le montage d'opérations ;
- la cogénération bois.

Rhônealpennergie-Environnement participe régulièrement à des conférences sur le bois énergie en Rhône-Alpes ou à l'extérieur de Rhône-Alpes : Salon bois énergie de Lons le Saunier, Foire du bois énergie d'Augsbourg, Conférence sur « Le granulé de bois dans la Loire, un facteur de développement économique durable »....

Sur la thématique bois énergie, Rhônealpennergie-Environnement a rencontré des acteurs d'autres régions du monde pour témoigner de l'activité bois énergie en Rhône-Alpes : groupe professionnel du bois énergie de Finlande, délégation de l'Etat américain du Maine, délégation japonaise d'Hiroshima, délégation québécoise.

Méthanisation

Rhônealpennergie-Environnement est de plus en plus sollicitée par des agriculteurs ou des animateurs sur les questions de méthanisation agricole. Elle est le relais régional du club biogaz GT5 méthanisation agricole (national).

D'autres sollicitations ont concerné l'utilisation de la méthanisation comme outil de production d'énergie dans les industries agro-alimentaires.

Eolien

L'agence apporte régulièrement des réponses à des sollicitations diverses sur l'éolien et son organisation territoriale. Des rencontres avec des élus de différentes Communautés de Communes ont eu lieu pour leur présenter les enjeux sur leur territoire et les actions qui pourraient être menées en termes de planification : Communauté de Communes de Clelles (38), Communauté de Communes de la Matheysine (38), Communauté de Communes du pays de l'Hermitage (26), Communauté de Communes du pays Mornantais (69).

RAEE participe au comité de suivi du schéma éolien de la Drôme piloté par la préfecture. L'agence est davantage impliquée dans l'élaboration du schéma éolien de l'Isère lancé à l'initiative de la préfecture. Les données acquises dans le cadre du projet européen Alpine Windharvest apportent des informations intéressantes sur ce département. Ces données seront mises à la disposition de la préfecture pour la partie cartographique du schéma, après avoir été complétées et adaptées au département en coordination avec la délégation régionale de l'Ademe.

Concours « Energies d'Aujourd'hui Rhône-Alpes 2005 »

Rhônealpennergie-Environnement est chargée de l'animation de l'édition 2005 de ce concours organisé par la Région Rhône-Alpes et l'ADEME.

Il récompense des réalisations remarquables dans les domaines des énergies renouvelables, de l'utilisation rationnelle de l'énergie, des transports et de la mobilité correspondant à l'une des catégories suivantes :

- Ouvrage ou bâtiment éco-énergétique,
- Actions exemplaires de promotion, démonstration, sensibilisation, concertation, communication (ex : opération de promotion de chauffe-eau solaires, mise en place de plans de déplacements d'établissements scolaires, plans climat locaux),
- Entreprises adhérentes à la charte Qualisol.

Ce concours est ouvert aux particuliers, collectivités locales, agriculteurs, acteurs du tourisme, entreprises, architectes, constructeurs et gestionnaires de bâtiments collectifs, associations ...

Ce concours régional se déroule parallèlement au 10ème concours national « Habitat solaire – Habitat d'aujourd'hui » organisé par Observ'ER.

Les candidats au concours régional pour les catégories 1 et 3 ont également rempli le dossier de participation au concours national.

De son côté, Observ'ER s'était engagé à transmettre à Rhônealpennergie-Environnement toutes les candidatures rhônalpines reçues pour le concours national.

La date limite de dépôt des dossiers était fixée au 15 septembre 2005.

Les 75 dossiers reçus ont été analysés et présentés aux membres du jury réunis le 30 novembre 2005.

Une remise des prix sera organisée début 2006.

Environnement et Développement Durable

Suite à l'envoi d'un courrier de présentation des démarches possibles de développement durable auprès d'environ 500 collectivités ou SEM (soit 1070 courriers envoyés), des demandes de renseignements ou d'entretien ont été exprimées par élus ou techniciens. Ainsi une série de contacts téléphoniques et/ou

d'entretien ont permis d'apporter de l'information à différents territoires, comme par exemple :

- le Syndicat mixte Dombes Val de Saône Sud (rencontre le 28 février 2005) ;
- la commune de l'Etrat (rencontre le 22 mars 2005) ;
- la communauté de communes Beaujolais-Val de Saône (rencontre le 25 mars 2005) ;
- la communauté de communes du Bugey (Saint Rambert en Bugey) (rencontre le 10 mai 2005) ;
- le syndicat intercommunal « Espace Mont Blanc » (rencontre le 17 mai 2005) ;
- une rencontre avec les élus de Saint Gervais (74) sur les options possibles pour une collectivité en matière de management environnemental ;
- une rencontre avec le pays du Sud Grésivaudan (38) soutien dans l'élaboration de leur CDRA ;
- Une rencontre avec le Président du Syndicat Intercommunal des Monts du Lyonnais (SIMOLY - 69) pour réfléchir aux articulations possibles entre une démarche de CDRA et la mise en place d'un Agenda 21 ;
- Une rencontre avec le Président du SIVOM de la Haute Vallée de l'Arve pour un renforcement de la prise en compte du développement durable dans la démarche Espace Mont Blanc (74) ;
- Une rencontre avec l' élu en charge des déplacements, suivie d'une proposition technique, pour l'élaboration d'un Plan de Déplacement Urbain Volontaire et la mise en place d'une agence de mobilité dans le cadre du Syndicat Intercommunal ARLYSERE (73) ;
- Des premiers contacts avec le Pays Voironnais pour une réflexion sur l'engagement d'un Agenda 21 ;
- Une rencontre avec la Directrice de la SEM 2000 (38) dans la suite du travail engagé avec Territoires 38 en matière d'aménagements durables ;
- Un rencontre avec la Directrice du Comité d'expansion économique de la Tour du Pin pour une première réflexion sur la mise en place éventuelle d'une démarche de type Agenda 21 sur la Tour du Pin (38) ;
- une rencontre avec madame le maire de Die ;
- deux rencontres à Boën sur Lignon avec le président du Pays d'Astrée et un chargé de mission du CILDEA dans la perspective d'une démarche d'agenda 21 ;
- une rencontre avec un élu de Saint Germain au Mont d'or en octobre ;
- une rencontre avec des chargés de mission du syndicat de l'Ardèche verte prévue le 6 décembre.

Par ailleurs, Rhônalpennergie-Environnement répond régulièrement à des demandes d'information de collectivités locales et autres maîtres d'ouvrage, en fournissant des documents et en allant à leur rencontre, comme :

- Plusieurs rencontres suivies d'une proposition technique pour l'engagement sur 3 ans de l'Agenda 21 de la Ville de Saint Etienne (42) ;

- Lors d'une commission « aménagement » élargie de la ville de Saint Egrève (38) le 17 janvier 2005 ;
- Lors d'entretiens avec les services et l'élue à l'environnement de la ville de Vienne (38) les 18 janvier et 15 février 2005 et plus récemment le 30 mai, dans la perspective d'un lancement possible d'un agenda Climat ;
- Lors du premier comité de pilotage pour la construction d'une maison du développement durable à Bourg en Bresse ;
- Lors d'une soirée organisée par la communauté de communes Beaujolais-Val de Saône Sud en direction des élus du canton (le 12 mai 2005) autour des thèmes « développement durable et possibilités d'actions à travers un Agenda 21 local et une démarche HQE ». L'intervention de deux chargés de mission de Rhônalénergie-Environnement a été appréciée par une trentaine de personnes.
- Deux rencontres en juin et septembre avec les services de la ville de Francheville qui s'engage dans l'élaboration de son Agenda 21 local.
- Deux rencontres de travail avec la communauté de communes de Chalaronne centre pour la mise en place d'actions exemplaires et de sensibilisation des populations, à l'automne 2005, suivie d'une aide à la rédaction d'un projet global.
- Une rencontre avec la SCET et le réseau InterSEM en Rhône-Alpes suivie d'une proposition de travail en commun pour aider les SEM à mieux se saisir du concept de développement durable, en octobre 2005.
- Une rencontre, mi- novembre, avec les services de la ville de Caluire dans l'éventualité de la mise en place d'une démarche en lien avec le Climat (bilan carbone de la collectivité et actions de sensibilisation des citoyens).

Des contacts ont été pris avec les trois Agences d'Urbanisme de la région en vue d'une collaboration éventuelle sur certains dossiers ou d'échanges d'expériences.

Préparation et réalisation de séminaires et de colloques

Salon des Energies Renouvelables

L'agence régionale a participé activement au comité d'organisation de la 4^{ème} édition du Salon des Energies Renouvelables qui s'est tenu du 27 au 30 avril 2005 à Lyon-Eurexpo.

Ce salon était organisé conjointement avec le salon Eneo, 1^{er} salon des énergies, du confort thermique et des services de demain (qui a remplacé Expothem), et le salon Sanipolis.

Rhônalénergie-Environnement était présente sur le salon, avec le stand des « Agences territoriales de l'énergie de Rhône-Alpes ». Comme en 2003, ce stand d'une superficie de 35 m² réunissait l'ALE de l'agglomération grenobloise, l'ALE de l'agglomération lyonnaise et Rhônalénergie-Environnement. Des représentants de la nouvelle agence de la Loire, LATERE, étaient également présents sur le stand.

Rhônalénergie-Environnement a également participé au jury « Trophées de l'innovation ». Cinq prix ont été attribués, répartis dans quatre catégories : éolien, solaire thermique, bois-énergie, solutions mixtes. Un cinquième prix « hors catégorie » a été attribué à Tecsol pour son « compteur vert » : outil de comptage déterminant la performance du solaire thermique.

Rhônealénergie-Environnement a participé aux comités d'organisation des conférences du salon des énergies renouvelables et des conférences du salon Eneo. Parmi celles-ci, 3 conférences coordonnées par Rhônealénergie-Environnement ont eu lieu :

- Pourquoi les énergies renouvelables sont-elles un atout pour les zones rurales ?
- Les biocarburants : une filière en fort développement (biodiesel, bioéthanol), la transformation des huiles alimentaires usagées et l'utilisation des huiles végétales pures comme carburant.
- Confort d'été et climatisation solaire.

Environ 100 personnes ont participé à chacune d'elle.

Les recueils des interventions sont disponibles sur le site Internet www.raee.org, Rubrique Actualité.

L'agence régionale participe au comité d'organisation de la 5^{ème} édition du Salon des Energies Renouvelables qui se tiendra du 14 au 17 février 2007 à Lyon-Eurexpo. Une première réunion de ce comité a eu lieu le 13 octobre 2005.

Assises régionales du commerce équitable

Rhônealénergie-Environnement est intervenue en mai 2005 dans le cadre des Assises régionales du commerce équitable et a animé à cette occasion l'atelier « Intégration du commerce équitable dans la commande publique ».

Assises nationales du développement durable

Rhônealénergie-Environnement a été sollicitée par l'ARPE Midi-Pyrénées pour faire partie avec l'ARENE Ile de France du groupe de préparation d'un des ateliers des assises nationales du développement durable (du 24 au 26 mai 2005 à Toulouse). Rhônealénergie-Environnement est intervenue à cette occasion dans le cadre de l'atelier « Réseaux ». L'agence a aussi assumé le rapport de l'atelier de travail « Maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables : mobiliser tous les acteurs, agir localement ».

Fidarec

Rhônealénergie-Environnement est intervenue en septembre 2005 dans le cadre du 1^{er} Forum International de la Dynamique territoriale Achats responsables et Eco-conception des produits et des services (FIDAREC) à Divonne les Bains sur la synergie entre réseau. L'idée des organisateurs est désormais de poursuivre le forum par une collaboration entre les différents intervenants régionaux sur le thème.

Pédibus

Une rencontre avec les parents d'élève et les élus d'Annemasse a eu lieu à l'initiative des associations locales pour leur présenter les modes de déplacement alternatifs vers l'école et répondre à leurs interrogations concrètes d'organisation.

Entretiens Territoriaux de Strasbourg (08 décembre 2005)

Ces entretiens annuels dédiés aux collectivités locales ont été cette année très centrés sur la question du développement durable et Rhônealénergie-Environnement a été sollicitée pour y intervenir sur le thème de la formation dans les projets de développement durable.

3.3. FORMATION DES ACTEURS

Des formations ou interventions sont dispensées à l'adresse de différents types d'acteurs et dans différents contextes.

Rhônealénergie-Environnement a animé une demi-journée du stage ASDER, sur le thème de l'ouverture des marchés de l'énergie et celui des certificats (verts, blancs, de performance énergétique, ...).

Rhônealénergie-Environnement intervient dans le stage énergies renouvelables de l'ASDER sur les aspects montage d'opération présentation d'une opération énergie renouvelable,

Plusieurs interventions de Rhônealénergie-Environnement sur le bois énergie et sa place en région Rhône-Alpes sont à indiquer que ce soit pour le conseil forestier lémanique ou l'ATEE.

ATEE : Club Cogénération

Lors d'une formation organisée le 24 et 25 mai 2005 à Paris par le Club Cogénération au sein de l'ATEE sur la petite cogénération, l'agence est intervenue pour présenter son travail en faveur de la petite cogénération et le projet européen en cours Cogen Challenge.

Formation sur la réalisation d'une étude de faisabilité d'un réseau de chaleur bois

Rhônealénergie-Environnement et l'ADEME ont organisé une formation des bureaux d'études de Rhône-Alpes sur le bois énergie sur trois jours. La dernière session a eu lieu début 2005. Portée par l'IPTIC (association de formation de la Chambre des Ingénieurs Conseils de France), cette opération a été réalisée grâce au programme européen Alenergywood porté par l'ITEBE et financé en Rhône-Alpes par la Commission Européenne et la Région Rhône-Alpes.

Formation sur la création et la gestion de régies communales pour la gestion de réseau de chaleur au bois

Rhônealénergie-Environnement a organisé dans le cadre du programme européen Alenergywood, une formation des accompagnateurs du bois énergie en Rhône-Alpes (associations énergie renouvelable, Syndicats des énergies, animateur de chartes forestières, techniciens des parcs naturels régionaux ...) sur la thématique régie communale. Celle-ci a dû être reportée en 2006.

Climatisation solaire

Une formation de 2 jours « confort d'été et climatisation solaire dans les bâtiments tertiaires », à destination des bureaux d'études, a été organisée en partenariat avec l'INES. Elle s'est tenue les 19 et 20 janvier 2005 au Bourget du Lac, dans les locaux de l'INES. La première journée a été animée par Thierry Salomon du bureau d'études IZUBA sur le confort d'été et la simulation thermique dynamique comme outil d'optimisation thermique des bâtiments (approche passive). La deuxième journée a permis à RAEE de présenter les différentes techniques disponibles de climatisation solaire, suivie par un approfondissement par les experts du Fraunhofer Institut de Fribourg en Allemagne, et du bureau d'étude français Tecsol.

Le nombre de participants étant limité à une vingtaine pour des raisons pédagogiques et face à la demande, une deuxième session a été organisée les 15 et 16 mars 2005.

Formation CNFPT solaire actif dans les bâtiments communaux

Une formation de 3 jours sur le solaire actif dans les bâtiments communaux a été organisée du 7 au 9 mars, en partenariat avec l'ASDER pour le solaire thermique et HESPUL pour le photovoltaïque.

Formation sur la Microhydraulique sur adduction d'eau potable.

Rhônealénergie-Environnement avait organisé une formation pour les associations énergies renouvelables sur la production d'électricité sur adduction d'eau potable avec un intervenant principal ayant une grande pratique sur cette thématique. Pour des raisons internes à son entreprise, l'intervenant n'a pas pu se libérer. La formation a dû être annulée.

Formation sur le Développement Durable :

Formation pour les élus au développement durable

Suite à un contact avec le CIFODEL, organisme de formation des élus de l'Isère, Rhônealénergie-Environnement a formulé une proposition de sessions de formation et de rédaction d'articles dans le journal de l'association. Cette proposition doit être précisée avec le CIFODEL pour trouver un aboutissement.

Une demande d'agrément pour la formation des élus, nécessaire pour ce type d'organisme, est en cours d'élaboration.

L'IFD a sollicité Rhônealénergie-Environnement pour l'organisation en 2005 à Paris de journées de formation à destinations d'élus locaux. Une journée sur le développement durable a eu lieu début juin et une autre sur l'énergie en novembre.

Formation au développement durable dans le cadre du Master environnement de Lyon I

Rhônealénergie-Environnement est intervenue en mai sur le thème du développement durable pour l'Université Lyon I dans le cadre de la formation du Master environnement.

CETE

Rhônealénergie-Environnement a été sollicitée pour intervenir devant les agents de l'équipement dans le cadre d'une journée de formation au DD organisée par le CETE de Lyon.

Ecole d'architecture de Lyon

Dans le cadre de la formation continue HQE, Rhônealénergie-Environnement est intervenue une demi-journée le 4 février 2005 sur le développement durable et la mise en œuvre des Agendas 21.

Eco-Conseil Strasbourg

Rhônealénergie-Environnement, qui intervient depuis deux ans dans la formation des éco-conseillers, a été sollicitée pour parrainer le travail d'un éco-conseiller stagiaire dans la commune de Grand Couronne en Normandie.

L'objet du travail du stagiaire était la réalisation du volet environnemental d'un diagnostic préparatoire à la mise en œuvre d'un Agenda 21 local.

Le rôle de parrain a été de pouvoir répondre aux interrogations du stagiaire dans l'élaboration de sa tâche, de lui faire profiter des réseaux et des connaissances de

l'agence. Ainsi un contact a été établi avec l'AREHN, membre du RARE pour assurer un relais local.

Une formation d'un jour et demi sur la mise en place d'une démarche d'agenda 21 local a été assurée en mai dans le cadre de la formation des éco-conseillers français.

3.4. OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'ENERGIE ET DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE

Rhônealpennergie-Environnement est la structure support de l'observatoire régional de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre.

La dernière réunion des membres du Comité de Pilotage s'est déroulée le 19 janvier 2005. Elle a permis de valider les travaux de réactualisation des bilans énergétiques et bilans d'émissions de gaz à effet de serre pour les années 1999 et 2002 et les exercices de prospective de la demande énergétique à l'horizon 2020.

Le transfert méthodologique a été effectué avec le bureau d'études comme convenu en début d'année.

Le travail de communication sur les résultats de l'étude est en cours : un document de synthèse de trente pages, ainsi qu'une plaquette à destination du grand public, élaborée en collaboration avec une agence de communication, ont été validés par les membres du Comité de Pilotage.

Une réflexion permettant de définir les fonctionnalités et l'organisation du site Internet dédié à l'Observatoire régional est en cours. Un questionnaire a été envoyé à 200 acteurs régionaux afin de mieux cerner leurs besoins en terme de connaissances sur l'énergie et les émissions de gaz à effet de serre. 70 acteurs ont répondu à ce questionnaire, une synthèse de leurs besoins a été réalisée. La base de données sur les énergies renouvelables, les réseaux de chaleur et la cogénération s'intégrera dans le site internet.

Le baromètre du solaire thermique en région Rhône-Alpes a été mis à jour pour l'année 2004.

Le recensement des études existantes sur les impacts globaux des différentes filières énergétiques se poursuit.

La parution des résultats et des documents déjà rédigés et validés par le comité de pilotage de l'observatoire est en attente d'une validation plus large de la commission régionale de suivi du SSCE auprès de la CRADT. Or cette dernière n'a plus de fonctionnement réel depuis 2 ans et ses responsables (Etat et Région) n'en envisagent pas une convocation effective. Le système est donc en situation de blocage face à laquelle, il serait bon que la Région, la DRIRE et l'ADEME prennent une initiative.

Par ailleurs, Rhônealpennergie-Environnement a participé à la réunion du comité de pilotage de l'Observatoire savoyard de l'environnement, en vue de préparer la publication annuelle, et a contribué à la partie concernant l'énergie.

3.5. RESEAUX D'ACTEURS

3.5.1. Participation à des réseaux régionaux

Regroupement (cluster) d'entreprises dans les énergies renouvelables et les économies d'énergie

La Région Rhône-Alpes a lancé en 2004 une étude sur un projet de cluster Energie. Un consultant, le cabinet Competitiveness a été retenu pour réaliser un travail d'analyse et de propositions. Le concept d'« éco-bâtiment » est ressorti comme étant mobilisateur. La Région a lancé six groupes de travail autour des thèmes identifiés par l'étude. Ils sont tournés vers les entreprises avec différents partenaires pour l'animation :

- innovation liée aux technologies, groupe animé par le CSTB de Grenoble,
- structuration de l'offre avec une application concrète en Rhône-Alpes sur les gîtes, groupe animé par la MITRA (CRT),
- création d'une marque (ou label) régional, groupe animé par Rhônalpénergie-Environnement,
- sensibilisation et formation, groupe animé par l'ASDER
- groupement d'entreprises, animé par la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat,
- soutien à l'export, groupe animé par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon.

L'agence a été retenue pour animer le groupe « marque », en cohérence avec la démarche qu'elle a menée en 2004 sur la labellisation volontaire de logements (dossier Promenlab appliqué sur le Grand Lyon) et la composition des membres de l'association régionale.

Une dizaine de réunions a eu lieu début 2005, relatives aux différents niveaux d'intervention liés à cette démarche.

A l'automne et dans un souci de bonne cohérence entre les différentes actions, l'agence a participé à une dizaine de réunions des autres actions et de coordination.

Le groupe Action Marque, qu'anime l'agence, a tenu une première réunion en octobre. Une première réflexion a été menée autour du niveau possible de performance d'un label et sur le lancement d'une étude de marketing.

Le travail de l'agence ainsi que celui que réalise la Chambre de Commerce et d'Industrie, dans le cadre de ce cluster, sont aussi étroitement liés au projet européen Green Energy Cluster (voir chapitre III).

Suite à la sélection, en juillet, du pôle de compétitivité ENERRDIS en région Rhône-Alpes par l'Etat, une réflexion a débuté sur la bonne articulation entre le pôle et le cluster et sur l'animation des deux réseaux.

Réseau régional sur l'intégration de critères de développement durable dans la commande publique

Rhônalpénergie-Environnement anime depuis début 2003 le Réseau régional sur l'intégration du développement durable dans la commande publique.

Ce réseau spontané de collectivités rhônalpines se réunit depuis fin 2002 pour avancer sur la question de l'intégration de critères environnementaux et sociaux dans les commandes publiques. L'objectif du Réseau est de travailler sur l'élaboration de fiches pratiques et thématiques pour les collectivités, la mise en place de formations (comme en 2004), des publications, l'organisation (en septembre

2004) d'une rencontre nationale et l'élaboration à terme d'une base de données et d'une animation permanente.

Le Réseau a proposé la mise en place depuis la rentrée 2004 d'un principe de rencontres plus rapprochées (tous les deux mois) sur des thématiques qui intéressent les collectivités locales. Différents thèmes ont ainsi été traités (fournitures administratives, produits d'entretien des espaces verts, produits d'entretien des bâtiments, clauses sociales, l'utilisation du bois dans la construction, commerce équitable, ...).

Une réunion a eu lieu en novembre 2005 sur le thème de l'alimentation biologique dans la restauration collective. Chaque réunion (qui concerne en général un minimum d'une vingtaine de collectivités locales) a pour objectif la présentation de témoignages de collectivités exemplaires dans le domaine de la commande publique sur le thème en question et la discussion autour d'un CCTP mis en place par une collectivité locale.

Une prochaine réunion devrait avoir lieu en janvier 2006 sur le thème de l'énergie verte.

Dans le cadre de ce Réseau la Région a par ailleurs sollicité Rhônalpénergie-Environnement pour la rédaction d'un guide sur le commerce équitable, en étroite collaboration avec les collectivités de Rhône-Alpes mais également les acteurs déjà investis sur le sujet comme Equi'Sol.

Enfin, depuis septembre 2005, les différents réseaux régionaux se sont rapprochés des Eco-Maires pour la mise en commun de leurs informations et leur diffusion au niveau national (un site a été créé à cette occasion www.achatsresponsables.com).

Club des Villes et Territoires Durables et Solidaires de Rhône-Alpes

Depuis 1998 le Club des Villes et Territoires Durables et Solidaires de Rhône-Alpes réunit régulièrement les acteurs déjà engagés ou intéressés par le développement durable. Chaque réunion (à la différence du Réseau sur la commande publique qui est dédié à ce thème) traite d'un sujet différent, autant que possible dans l'actualité des collectivités locales rhônalpines. Une réunion a eu lieu en juin 2005 sur le thème des différentes voies possibles permettant d'engager une démarche de développement durable. La dernière réunion a eu lieu en septembre 2005 sur les difficultés d'élaboration des démarches de développement durable dans des territoires très peuplés et/ou étendus et sur les difficultés d'articulation entre échelles territoriales en présence de nombreux représentants de départements et de CDRA.

R2D2 (Réseau régional du développement durable)

Rhônalpénergie-Environnement participe au réseau régional R2D2, animé cette année par le CIRIDD. Le R2D2 prépare l'organisation d'un événement régional, de type colloque, sur la Ville durable. Une première proposition avait été adressée à la Région, la DIREN, l'ADEME, au Grand Lyon et à Saint Etienne Métropole.

Cet événement consisterait à mettre les participants en situation de jouer à l'élaboration d'un projet de développement durable en milieu urbain, dans le cadre de jeux de rôle sur cas fictifs inspirés de cas réels.

Le souhait du groupe de travail est de faciliter l'accessibilité au concept de développement durable par une forme originale d'approche, basée sur la mise en situation et la mise en relation des acteurs entre eux.

Rhônalpénergie-Environnement devrait animer le R2D2 en 2006-2007.

ARADEL

Rhônealénergie-Environnement a été sollicitée par le réseau régional des agents de développement économique local pour participer, en qualité de personne ressource, à l'animation d'un atelier de co-production dans le cadre du forum annuel de l'association. Ce forum a eu lieu à Pont en Royans, le 13 octobre 2005, sur le thème « développement durable : quelle valeur ajoutée pour les entreprises et les territoires » et l'atelier dans lequel intervenait Rhônealénergie-Environnement était axé sur les indicateurs de développement durable.

3.5.2. Présence dans les réseaux nationaux et européens

ATEE : Groupe de travail Certificats d'économie d'énergie

La Loi de programme fixant les orientations de la politique énergétique française a été votée le 13 juillet 2005. Elle prévoit la mise en place de certificats d'économie d'énergie. L'ATEE a créé, à la demande du Ministère et de l'ADEME, cinq groupes de travail (Collectivités locales et réseaux de chaleur, Industrie, Service d'efficacité énergétique, Bâtiment et tertiaire, Transport) afin d'identifier les actions éligibles intéressant les professionnels des différents secteurs et évaluer le potentiel de diffusion des actions.

Rhônealénergie-Environnement participe aux groupes de travail "collectivités locales et réseaux de chaleur" et "Bâtiment et tertiaire".

Rhônealénergie-Environnement a travaillé en collaboration avec Enerplan et l'ADEME afin de faire des propositions communes à la DGEMP sur le solaire thermique. Ces propositions consistent à :

- bénéficier de certificats d'économie d'énergie lors de la mise en place de capteurs solaires thermiques pour la production d'eau chaude collective,
- bénéficier de certificats d'économie d'énergie lors de la mise en place de chauffe-eau solaires individuels.

Rhônealénergie-Environnement a présenté ces deux propositions à la DGEMP lors de la réunion du 27 septembre 2005, consacrée aux énergies renouvelables, entre la DGEMP, l'ATEE et l'ADEME. Ces deux propositions ont été acceptées.

Rhônealénergie-Environnement a également participé à la première réunion du groupe de travail « gestion et procédure » dont l'objectif est de définir de façon concrète le fonctionnement du dispositif.

ATEE : Club biogaz- méthanisation

Rhônealénergie-Environnement, avec l'ARENE Ile de France, représente le RARE au sein du Club Biogaz organisé par l'ATEE national. Ce Club a pour objectif de parvenir à une réelle prise en compte de la filière biogaz au niveau national, d'échanger sur les expériences en cours, relayer les informations et faire ressortir des préoccupations de terrain. En Rhône-Alpes, elle est le représentant du club biogaz sur la thématique méthanisation agricole.

ATEE : Club bois-énergie

Rhônealénergie-Environnement participe aux travaux concernant le bois énergie organisés par l'ATEE.

Groupe de travail « Outils régionaux – énergie et climat » (anciennement "Observatoires" RARE - ADEME - MIES – OE)

Ce groupe s'est réuni trois fois en 2005. Une de ces réunions a été commune avec le groupe « développement durable » du RARE à Lyon, afin de partager des expériences sur la mise en œuvre d'actions régionales contre le changement climatique.

Le cahier technique n°4 sur la prospective énergétique a été finalisé. Le travail sur la planification énergétique locale ainsi que sur les émissions de gaz à effet de serre d'origine énergétique est en cours.

Une rencontre entre le RARE et la DGEMP a été organisée le 9 septembre pour évoquer les modalités de collaboration future.

Groupe de travail national Observatoire de l'Energie

Deux réunions organisées par l'Observatoire de l'Energie au niveau national ont réuni des représentants des DRIRE, du RARE, des Régions, afin de faire le point et de travailler sur la collecte et l'élaboration de données énergétiques au niveau national.

PREBAT

RAEE a participé aux deux réunions préparatoires au programme PREBAT initié par le ministère de l'équipement. L'objectif de ce programme national est de moderniser sur le plan énergétique le parc bâti existant, en favorisant l'assemblage des meilleures technologies existantes, en encourageant les meilleures pratiques et en visant à terme des ruptures technologiques pour tendre vers des bâtiments à énergie positive.

Collectif Minergie

Une réponse à l'appel à projets du PREBAT a été faite par un ensemble d'acteurs, regroupés au sein d'un regroupement « Minergie France », du nom du label énergétique suisse existant. Ce groupe est composé de représentants de centres de recherche, d'associations, de bureaux d'études, d'agences régionales de l'énergie pour étudier la promotion des maisons à très faible consommation d'énergie.

Une première réunion de lancement a eu lieu en septembre 2005 à Paris, et une seconde en novembre à Lyon. Il est prévu la constitution d'un collectif qui aura pour nom « Effenergie ».

AMORCE

Rhônealpennergie-Environnement est membre de l'association AMORCE.

L'agence participe également régulièrement aux réunions du groupe de travail d'Amorce qui est chargé de suivre la mise en place de l'ouverture des marchés de l'énergie pour les collectivités territoriales, ainsi que d'engager des démarches auprès des autorités concernées. Elle est aussi présente dans le groupe de travail qui est dédié au développement des réseaux de chaleur.

Promotion du chauffage et du froid urbain, association « via seva »

L'assemblée générale de Via Seva du mois d'avril a permis de montrer aux membres les activités réalisées en 2004 et l'intérêt d'une meilleure visibilité du chauffage urbain. Le nombre de membres est stable et la priorité du travail a été mise sur des actions visant à mieux diffuser le kit de communication et élaborer une action vers les lycéens suite à la coopération avec la revue pour les adolescents, « Le Quotid ».

Un numéro spécial sur le chauffage urbain de ce journal a remporté un grand succès auprès des classes qui l'utilisent comme support pour l'enseignement. Des exemplaires sont encore disponibles auprès de l'agence. Au cours de l'année une réflexion a débuté sur la création d'une base de données recensant les documents de communication existants sur les réseaux de chaleur. Les contours et le fonctionnement de cette base ont été discutés. Une mise en œuvre est prévue pour le premier semestre 2006. Via seva a participé activement à l'organisation des Rencontres du Chauffage urbain, organisées par AMORCE, le 29 novembre 2005 à Paris.

AITF (Association des Ingénieurs Territoriaux de France)

Une rencontre nationale du groupe énergie a eu lieu fin octobre pour faire le point sur l'actualité et poursuivre le travail.

Le RARE

La convention annuelle du RARE a eu lieu les 15 et 16 septembre 2005 à Paris. Elle a permis des échanges en tables rondes, une réunion des différents groupes de travail du réseau, des réunions plénières permettant de faire l'actualité des agences, la tenue d'un conseil d'administration et d'une assemblée générale.

Rhônealpennergie-Environnement a animé l'atelier sur les biocarburants en présentant notamment un état des lieux et ses activités pour la promotion des huiles végétales pures. Des documents ont été remis aux représentants des autres agences régionales afin de leur permettre de diffuser l'information sur leur territoire.

Madame Anne-Marie DUCROUX, présidente du CNDD, est longuement intervenue en séance plénière sur le thème du développement durable et de la stratégie nationale en la matière. Le RARE est membre du CNDD depuis le printemps 2005.

Le RARE s'est doté d'une nouvelle présidente Madame Françoise DEDIEU-CASTIES (par ailleurs présidente de l'ARPE Midi-Pyrénées) en remplacement de Monsieur René-Marc WILLEMOT qui ne se représentait pas.

Etude « Concertation et planification de l'éolien en France » :

Le groupe de travail éolien du réseau a commandé à un groupement de bureaux d'études une analyse critique des initiatives de concertation et de planification de l'éolien en France. Ce travail est achevé, il met en lumière les atouts et les faiblesses d'une vingtaine de projets éoliens et démarches de planification en France et en tire des enseignements intéressants. L'étude n'étant cependant pas diffusable en l'état, le groupe de travail souhaite en faire une publication plus synthétique au nom du réseau RARE.

Le RARE - Groupe de travail sur le développement durable :

Ce groupe de travail se réunit régulièrement non seulement pour refaire le point sur les différentes activités de chaque agence mais également dans le cadre des auto-formations que le groupe national a souhaité mettre en place. Depuis près d'une dizaine d'années les agences régionales disposent désormais d'expériences très importantes en matière de développement durable et souvent complémentaires entre agences. L'idée est d'échanger sur les spécialités de chaque agence permettant aux autres de s'en saisir éventuellement pour les proposer dans leur propre région. Les thèmes traités ont été par exemple l'aménagement durable (RAEE) et la prise en compte du développement durable au travers du Docup (Arpe Midi-Pyrénées). Le

groupe s'est de nouveau réuni en juin, cette fois en association avec le sous-groupe Observatoire de l'énergie, pour traiter le thème du Plan initiative climat.

Par ailleurs Rhônalénergie-Environnement a été sollicitée par l'Arpe Midi-Pyrénées pour préparer avec l'Arene Ile de France un des ateliers des assises nationales du développement durable (qui se sont tenues du 24 au 26 mai 2005 à Toulouse).

Réseau InterSem

Rhônalénergie-Environnement est membre de ce réseau. Les SEM (Sociétés d'Economie Mixte) sont maîtres d'ouvrage délégués de travaux d'aménagement ou gestionnaires d'équipements publics. L'agence est déjà intervenue auprès de la SERL, de Territoires 38 et de Lyon Parc Auto, sur des missions liées au développement durable.

L'agence est en train d'élaborer pour le compte de ce réseau et de la délégation régionale de la SCET une proposition d'analyse des expériences des SEM de Rhône-Alpes dans la conduite de projets de développement durable.

Comité de pilotage du 3^{ème} appel à projet du MEDD

Depuis le premier appel à projet du MEDD (1997), Rhônalénergie-Environnement fait partie du comité de pilotage des projets lauréats. A ce titre, Rhônalénergie-Environnement suit régulièrement – en tant que « parrain » du projet - différents projets régionaux (en l'occurrence celui du SCOT Nord Isère et du Parc des Bauges pour le 3^{ème} appel à projet). La dernière réunion a lieu en octobre 2005 au MEDD.

PASER/PASED

Rhônalénergie-Environnement a été sollicitée par le MEDD pour être associée au Conseil National du Développement Durable (CNDD) en charge du suivi/évaluation des politiques de l'Etat en matière de développement durable. Le CNDD a ainsi été saisi pour évaluer la prise en compte du développement durable par les Préfets de Région et de Départements, respectivement dans le cadre des Plans d'Actions Stratégiques de l'Etat en Région (PASER) et dans les Plans d'Actions Stratégiques de l'Etat dans les Départements (PASED). Une grille commune d'évaluation a été construite et sera appliquée aux différents plans. Rhônalénergie-Environnement intervenait au double titre d'agence régionale (Rhône-Alpes) et d'animateur du groupe Développement Durable du RARE (national).

MANAGENERGY

Dans le cadre de ce réseau européen des acteurs de la maîtrise de l'énergie, Rhônalénergie-Environnement est intervenue le 2 mars 2005 à Wels en Haute Autriche lors d'une conférence européenne sur la directive bâtiment dans le cadre des « World Sustainable Energy Days » (journées mondiales de l'énergie durable).

L'agence a également participé à la conférence internationale « Conférence Européenne sur le Granulé de Bois ». Elle a présenté lors de cette conférence l'état d'avancement de cette technologie en région Rhône-Alpes. L'échange avec les autres régions et pays présents, utilisant jusqu'à un million de tonnes de granulés par an, montre l'intérêt pour cette filière et sa maturation technologique. L'évolution très positive de la diffusion du granulé de bois, ces deux dernières années en région Rhône-Alpes, souligne l'accroissement de l'intérêt des maîtres d'ouvrage pour ce type de combustible, surtout dans le milieu résidentiel. Une valorisation des expériences acquises en Europe pourrait permettre de renforcer le bon développement de cette filière en Rhône-Alpes.

La FEDARENE

La Fédération européenne des agences régionales de l'énergie et de l'environnement, présidée par Roger Léron, a été présente à Wels en Autriche pendant les journées mondiales de l'énergie (du 2 au 4 mars 2005). Rhônalpennergie-Environnement est intervenue le 4 mars dans le cadre du colloque « Villes Durables et Energie » pour présenter l'expérience des collectivités locales de Rhône-Alpes en matière de démarches de développement durable et d'agendas 21 locaux ainsi que l'intérêt de ces démarches pour le développement des énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie. La FEDERANE a fêté ses 15 ans d'existence lors d'une réception au Parlement Européen à Bruxelles le 14 juin 2005 en présence de plusieurs parlementaires et des deux directeurs généraux de la direction « Energie et Transport » et « Politiques Régionales ». Un Conseil d'administration et une Assemblée générale annuelle se sont tenus à Barcelone les 17 et 18 octobre 2005.

Des prises de position ont eu lieu sur le projet de directive européenne relative à l'efficacité en énergie finale et aux services énergétiques ainsi que sur la proposition de décisions établissant un programme-cadre pour l'innovation et la compétitivité (2007-2013). Pendant la réunion du groupe de travail de la fédération, l'agence a présenté l'état de l'utilisation des biocarburants en France et les projets annoncés par le premier ministre. L'accent a été mis sur le travail de l'agence pour développer l'utilisation de l'huile végétale pure en région Rhône-Alpes.

3.6. LIENS AVEC LA RECHERCHE ET L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Rhônalpennergie-Environnement était présente dans le montage du projet de pôle de compétitivité sur les nouvelles technologies de l'énergie.

Stagiaires :

Plusieurs étudiants ont réalisé des stages de février à décembre 2006 sur les thèmes suivants :

NOM	Formation	Tuteur	Durée	SUJET
Nicolas GESLIN	Institut d'Urbanisme, d'Aménagement et d'Administration Territoriale de Grenoble / Institut de Géographie Alpine 3ème année	Valérie BORRONI	5,5 mois	Bois énergie, création d'outils, mise à jour de bases de données : réalisation d'un état de la filière approvisionnement en bois au niveau régional,
Christophe SAINT-CYR	ISARA Lyon Agriculture - développement rural - agroalimentaire Elève Ingénieur 5e année Stage commun avec E. GUIRAL basé à la Chambre d'Agriculture de la Drôme	Marc DELORME	6 mois	Le développement des Huiles Végétales Pures en Rhône-Alpes
Marion ATHIEL	Maîtrise AES-AGT DESS "Urbanisme, Aménagement et Développement Durable" Institut d'Aménagement Régional Université Paul Cézanne Aix-Marseille III	Laurent COGERINO	6 mois	Recensement des outils de concertation existant actuellement dans les démarches de DD et rédaction d'un guide (déjà financé) Ce travail élaboré et financé en collaboration avec la DIREN et le Conseil Général de l'Isère sera édité par le CERTU

				fin 2005
Laurent VERDON	École nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne 2ème année	Reinhard SIX	4,5 mois	Petite cogénération : alimentation d'une base de données, amélioration du site internet, mise en place d'un outil de pré-dimensionnement, bilan d'une cogénération existante
Johann DUBOC	Lycée d'Enseignement Agricole Privé Poisy Chavanod BTSA Gestion forestière	Valérie BORRONI	3 mois	Le bois-énergie et la production de plaquettes forestières : réalisation d'un retour d'expérience en Rhône-Alpes de la mobilisation de la plaquette forestière : chantiers, matériel de déchiquetage afin de pouvoir mieux les restituer aux acteurs de la région
Myriam RIGHI	Centre FPA - ORT BTS Secrétariat direction bilingue	Michèle CROZE	8 sem.	Secrétariat
Catherine LAVALLEZ	1ère année de DEA - IUED Genève, Ecologie globale et développement durable	Laurence MONNET	2,5 mois	Recherche d'outils de sensibilisation et d'actions possibles pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre
Janni POULSEN	Master « culture, communication et globalisation », université d'Aalborg (Danemark)	Emmanuel JEANJEAN	6 mois	Etude des bonnes pratiques danoises de développement de l'éolien et de leur transposition en France (concertation, financement local...)

3.7. INTERVENTION DANS LE DOMAINE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Suite à l'augmentation du chiffre d'affaires généré par les énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie et à la prise en compte du tissu entrepreneurial par les développeurs économiques de la région Rhône-Alpes, l'agence est de plus en plus sollicitée pour présenter une vue globale de la situation en région Rhône-Alpes et en France en général. De plus, un bon nombre de projets européens vise à associer plus étroitement les acteurs économiques clés pour aboutir plus facilement à des réalisations concrètes. Ceci amène l'agence à chercher des coopérations.

L'année passée a vu augmenter fortement l'accueil des délégations étrangères par la Région Rhône-Alpes. Son outil de développement économique ERAI (Entreprise Rhône-Alpes International) a invité à plusieurs occasions l'agence à présenter le secteur des énergies renouvelables (bois-énergie et solaire en particulier) en Rhône-Alpes lors de rencontres avec:

- le réseau d'entreprises « Energies du futur » de la Rhénanie-du-Nord-Westphalie et visite d'un salon à Essen en mars 2005 .
- une délégation de personnes venues du Maghreb dans le cadre du Salon des Energies Renouvelables à Lyon ;
- une délégation d'entreprises finlandaises lors du Salon Bois Energie à Lons le Saunier en octobre 2005 ;
- une délégation de l'état du Maine (USA) ;
- une délégation japonaise de la ville d'Hiroshima ;

- une forte délégation québécoise à La Rochelle, avec d'autres régions françaises sur l'énergie comme l'Alsace et l'Aquitaine.

Avec la volonté de promouvoir des activités économiques concrètes dans le secteur des énergies renouvelables, l'agence a facilité et accompagné les projets suivants :

- Dans le cadre du projet européen Local Innovative Biodiesel des contacts ont été pris avec une entreprise helvétique afin d'étudier ensemble, en associant ERAI et l'agence économique départementale concernée, la création d'une usine de production de biodiesel à partir d'huiles végétales usagées et de colza dans une zone industrielle en région Rhône-Alpes.
- Des contacts ont été pris et des rendez-vous organisés pour créer une usine de production de granulés de bois dans le département de la Loire.
- Un fabricant de chaudières au bois a reçu le soutien de l'agence dans ses démarches pour augmenter ses moyens de production dans la région.

IV. ACTIVITE - ACCOMPAGNEMENT DE MAITRES D'OUVRAGE

4.1. UTILISATION RATIONNELLE DE L'ENERGIE

Collèges du Rhône

Le conseil général du Rhône a confié à Rhônalpenergie-Environnement une mission de suivi des consommations d'énergie des collèges du département. L'étude des consommations de l'année 2004 est achevée. Le rapport a été présenté aux services des responsables bâtiments du Conseil Général. Les résultats des analyses permettent au Conseil Général d'établir des priorités dans sa gestion patrimoniale, dans un souci d'économies d'énergie.

Collèges de la Drôme

Une étude des consommations de l'année 2003 des collèges du département de la Drôme a été réalisée, début 2005, en collaboration avec l'ADIL 26.

Développement du chauffage urbain

La ville de Vaulx en Velin a lancé une étude sur l'évolution de son réseau de chaleur dans le contexte d'une restructuration forte des zones alimentées par le chauffage urbain dans le cadre des Grands Projets de Villes (GPV). L'étude a montré des résultats intéressants quant aux variantes prises en compte comme le démantèlement complet du réseau et les conséquences qui en découleraient. Le bureau d'études propose de s'orienter vers une amélioration de la performance du réseau, la substitution de la chaufferie au charbon par du bois énergie et la renégociation de la délégation de service public afin d'améliorer l'image du chauffage urbain auprès des abonnés et des usagers et une amélioration du service rendu.

Projet SESAC de l'OPAC 38

Dans le cadre du projet SESAC, soutenu par le programme européen Concerto du 6^{ème} PCRD, l'agence a été sollicitée par l'OPAC 38 pour apporter son savoir-faire concernant la construction d'un réseau de chaleur performant (économiquement et techniquement) dans le quartier de la Viscose à Echirolles. Elle a participé à une

réunion avec les BET français concernés et le coordinateur du projet, l'agence de l'énergie du sud-est de la Suède (Energikontor Sydost).

Petite cogénération

Les actions de promotion des systèmes de cogénération en région Rhône-Alpes ont été poursuivies. L'agence est intervenue en soutien à certains Espaces Info Energie en Rhône-Alpes, comme Hélianthe dans l'Ain, sur des analyses d'opportunité pour l'installation de modules de cogénération. Plusieurs demandes téléphoniques ont été reçues et traitées à la suite de la publication de la plaquette sur la petite cogénération.

4.2. ENERGIES RENOUVELABLES :

4.2.1. Climatisation solaire

Un architecte a pris contact avec Rhônalénergie-Environnement pour des informations sur la technologie de climatisation solaire et a intégré cette option dans le projet d'hôpital sur lequel il travaille pour un concours.

Un maître d'ouvrage potentiel (STMicroelectronics à Grenoble) est en cours d'accompagnement pour une étude de faisabilité sur un projet de 100 kWf.

4.2.2. Production d'électricité sur adduction d'eau potable

Rhônalénergie-Environnement a accompagné le SMARD pour la réalisation d'une étude de faisabilité d'implantation d'une turbine sur réseau d'adduction d'eau.

4.2.3. Bois énergie

Dans le cadre du PBEDL (Plan Bois Energie et Développement Local), et en liaison avec les acteurs locaux, Rhônalénergie-Environnement accompagne des maîtres d'ouvrage sur des opérations nécessitant une réflexion approfondie, en raison de leur taille ou sur des aspects juridiques ou de montage d'opération.

Ain :

Bourg-en-Bresse

Rhônalénergie-Environnement accompagne depuis maintenant 4 ans l'office de logements sociaux de Bourg-en-Bresse dans la réflexion, le montage et enfin la réalisation d'une chaufferie bois de forte puissance (4 MW), qui alimentera le réseau de chaleur existant.

Les travaux de réalisation sont achevés et la mise en service progressive de l'installation a démarré en octobre 2005. Cet équipement permettra chaque année la valorisation de 8 000 tonnes de déchets de bois du Bassin de Vie de Bourg en Bresse. La société d'exploitation retenue (après consultation) pour l'entretien de cet équipement s'est engagée sur la durée de son contrat à ce que l'approvisionnement reste local en provenance des scieries et des entreprises du secteur du recyclage de la région de Bourg en Bresse.

Rhône :

Rhônalénergie-Environnement reste en contact avec l'**Hôpital de Grandris** pour sa chaufferie bois, un relais a été mis en place avec HESPUL. Elle reste aussi en

contact avec la coopérative COFORET qui fournit du bois déchiqueté à des particuliers et à deux collectivités, mais n'a pas encore atteint le volume d'activité visé, pour son site.

La Duchère à Lyon

Rhônealénergie-Environnement accompagne la Ville de Lyon depuis 2000 dans cette opération exemplaire de réalisation de chaufferie bois. Les travaux sont engagés et devraient se dérouler sur deux ans pour se terminer normalement en 2007.

L'agence est actuellement plus particulièrement chargée d'aider au montage de l'approvisionnement en combustible bois-énergie. Avec pour objectif de mobiliser au mieux les gisements locaux en bois d'élagages, bois de rebut mais aussi en bois forestier.

Cette chaufferie, d'une puissance de 14 MW pour le bois, entraînera la consommation de 22 à 25 000 tonnes de ce combustible par an. L'investissement est voisin de 13 millions d'Euros.

Villefranche sur Saône

La réalisation d'une opération de chaufferie bois de 4MW sur le réseau de chaleur de Villefranche a été décidée ; cette opération devrait normalement entrer en phase de réalisation courant du premier semestre 2006. Rhônealénergie-Environnement accompagne le Maître d'ouvrage dans la réalisation et dans le montage définitif de l'opération notamment en ce qui concerne l'approvisionnement en bois énergie, la rédaction d'une nouvelle police de raccordement au réseau de chaleur et la signature de cette nouvelle police par les usagers. Cet équipement devrait permettre de valoriser chaque année environ 8 000 tonnes de combustible

Dans le cadre du programme européen BIOPROM, Rhônealénergie-Environnement accompagne avec l'ALE du Grand Lyon un bailleur social pour la réalisation d'une chaufferie bois.

Loire :

Andrézieux Bouthéon

L'opération envisagée consiste en la réalisation d'un réseau de chaleur de 1,5 km raccordant 15 bâtiments et alimenté par une chaufferie centrale au bois-énergie d'une puissance de 6 MW, la ville d'Andrézieux après analyse de l'intérêt a délégué sa compétence énergie-chaleur au SIEL.

C'est donc le SIEL, qui avec l'accompagnement de Rhônealénergie- Environnement, lance l'opération dans le cadre d'une délégation de service public, sous forme de concession.

L'appel à candidature a été lancé ; des candidats se sont déclarés intéressés et le cahier des charges de la consultation pour concession devrait leur être transmis rapidement ; l'objectif est de choisir le futur délégataire au printemps 2006 pour une livraison de chaleur fin 2007.

Saint Etienne

La ville de Saint Etienne a décidé de réaliser une chaufferie bois en base du réseau de chaleur existant du quartier de Montreynaud. L'agence a été mandatée par la Ville pour l'aider dans le montage de l'approvisionnement et dans la discussion sur

l'avenant d'exploitation à mettre en place. Cette opération devrait normalement entrer en fonctionnement courant 2007.

Ville de Chambéry

L'agence travaille avec la ville de Chambéry sur une réflexion et des actions portant sur la diversification de l'alimentation énergétique de son réseau de chaleur urbain. Un premier résultat a été obtenu avec la décision prise de raccorder l'usine d'incinération existante au réseau de chaleur pour la couverture d'une partie des besoins du réseau. Suite à cela et en accord avec le délégataire, il a été décidé de lancer une étude de faisabilité de chaufferie bois de forte puissance. Le bureau d'études techniques a été choisi et une mission d'accompagnement vient d'être confiée à Rhônalénergie-Environnement.

4.2.4. Biogaz

Rhônalénergie-Environnement a démarré, en 2005, une action d'accompagnement d'industriels dans la réalisation d'études de faisabilité de valorisation de biogaz produit par des centres d'enfouissement technique avec l'objectif de réaliser de nouvelles opérations de valorisation sous forme d'électricité ou de chaleur. Une opération devrait voir le jour à Donzère pour une puissance de 1 400 kW ; le dossier de montage financier incluant les demandes de subvention est en cours. D'autres opérations sont en cours d'étude ou de réflexion notamment dans l'Isère à Satolas et dans la Loire à Mablis.

4.2.5. Eolien

Rhônalénergie-Environnement accompagne la **Communauté de Communes du Val de Drôme** dans un travail d'analyse et de planification du développement de l'éolien sur son territoire. La cartographie de la CCVD a été présentée et remise aux élus de la commission environnement. Ce travail est accompagné d'un cahier technique présentant notamment l'approche sur les paysages. Des notes sur le contexte administratif et sur des expériences de planification ont également été présentées et remises aux élus. En tenant compte de toutes les contraintes physiques liées à l'implantation d'éoliennes, la cartographie fait apparaître une vingtaine de zones potentielles. La dernière réunion de la commission (21 septembre 2005) a permis aux élus de sélectionner différents critères et de leur attribuer une note sur chaque zone. Le classement ainsi obtenu a été transmis aux communes concernées. La prochaine étape est de retenir deux ou trois sites pour pousser plus loin l'analyse, en proposant une simulation, technique, paysagère, et financière sur ces sites potentiels, et en mettant en place un comité local sur chacun des sites retenus.

4.3. LES AGENDAS 21 LOCAUX ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE EN RHONE-ALPES

Territoires 38 (réseau SCET- SEM)

A la suite des premières analyses menées sur des projets de la SERL (en 2003 et 2004) notamment en collaboration avec la SCET, Rhônalénergie-Environnement a été sollicitée par Territoires 38 pour procéder à l'analyse de deux opérations, à la mise en place d'une formation puis à l'élaboration d'une stratégie de développement durable permettant par la suite aux ACO de disposer d'une trame d'intégration leur

permettant la prise en compte du développement durable dans leurs nouvelles opérations.

Deux opérations ont été analysées au regard des critères du développement durable. Un vade-mecum (mode d'emploi technique d'analyse d'un projet selon des critères de développement durable ou conception d'une opération) est ainsi désormais disponible pour tout aménageur, ainsi qu'une charte type (annexée au contrat de cession des parcelles) et différentes pièces contractuelles habituellement utilisées en matière d'opérations d'aménagements. Sur cette base, la formation des ACO au développement durable s'est tenue à Territoires 38 en janvier 2005 réunissant une trentaine d'agents.

Lyon Parc Auto (LPA)

LPA a demandé à Rhônalpénergie-Environnement de l'accompagner pour trois ans dans l'élaboration de son Plan de Développement durable qui a trois grands objectifs :

- appliquer à LPA elle-même les principes du développement durable dans son fonctionnement propre (il s'agit de la mise en œuvre de la notion d'éco-responsabilité dans l'entreprise) ;
- dresser l'inventaire des pratiques de construction/réhabilitation/gestion des parcs de stationnement existants pour proposer des améliorations environnementales (par exemple en matière de gestion de l'énergie, de l'eau, du choix des matériaux, de la gestion des déchets, et plus généralement la localisation des parcs de stationnement, leurs relations avec la multimodalité, leur inscription dans le PDU, la place d'une agence de mobilité, etc.) ;
- tester quelques unes de ces propositions dans des chantiers tests ou des opérations de maintenance.

Les premières réunions de sensibilisation ont eu lieu en interne, la consultation du BET a été lancée et son intervention pour élaborer le diagnostic initial a commencé en septembre 2005 (le diagnostic sera rendu au plus tard au printemps 2006).

Agenda 21 de Crest (26)

L'Agenda 21 de Crest achève son élaboration. Depuis le début de la démarche la Ville a dressé un état des lieux et un diagnostic de ses politiques passées au crible des critères du développement durable. L'ensemble a été soumis à la population à travers deux séries d'ateliers et de forums qui ont réuni au total plusieurs centaines d'habitants (Crest compte 8 000 habitants). Les services ont suivi une formation, des enquêtes ont été réalisées auprès de la population, des jeunes et des acteurs économiques. La population a formulé un certain nombre de propositions en matière de développement durable. L'ensemble a fait l'objet de débats internes et d'une validation politique. La ville achève depuis le début de l'année la rédaction et la remise en forme de tout ce travail pour aboutir à sa publication prochaine.

Agenda 21 de Fontaine (38)

Les ateliers Agenda 21 créés à partir du comité d'habitants et élargis par un appel à participation se sont achevés par un bilan du fonctionnement des ateliers. Un débat sur la suite à leur donner a eu lieu le 29 juin.

Un premier plan d'actions se dégage et a été présenté aux élus le 12 septembre 2005. Le plan doit être amendé et validé par les services.

Dans le même temps, la chargée de mission Agenda 21 a quitté son poste et la ville a recruté une nouvelle personne pour poursuivre le travail.

OPAC 38

Engagée depuis 2002 dans la démarche d'élaboration de son Plan de Développement Durable, véritable « Agenda 21 » de la structure, l'OPAC 38 en a achevé sa rédaction. Comme pour Crest ou Feyzin, un état des lieux a été élaboré, une enquête (près de 8 000 réponses sur 22 000 logements) a été réalisée auprès des locataires, des vidéo-paliers ont été réalisées pour informer et mobiliser les habitants des quartiers les plus difficiles, une formation a été proposée au personnel. L'ensemble du travail a été débattu avec la population volontaire au travers d'ateliers thématiques qui étaient délocalisés dans l'Isère pour être au plus près des habitants. Des propositions ont ainsi été réunies (issues à la fois des habitants mais également des services et de l'OPAC lui-même). Elles ont fait l'objet de validations successives internes puis ont été débattues en comité de direction. L'ensemble a fait l'objet d'une présentation ultime en janvier 2005 devant la population et les services. L'OPAC a désormais achevé la rédaction du document final (une forme synthétique pour les habitants et une forme complète interne). Sa publication a finalement eu lieu en juin 2005, l'Agenda 21 de l'OPAC étant désormais en phase de mise en application. Ce travail a fait l'objet d'une présentation spécifique dans une lettre de Rhônalénergie-Environnement.

Agenda 21 du Syndicat d'Aménagement du Trièves (38)

En juin 2004 le SAT a délibéré pour l'engagement de son Agenda 21. La démarche est particulièrement remarquable parce qu'elle concerne un territoire rural de trois communautés de communes très soucieuses de la protection de leur environnement, d'une déclinaison opérationnelle et rapide des actions du développement durable sur le terrain et d'une association de la population dans la concertation sur le projet. Le SAT a aujourd'hui finalisé son état des lieux et son pré-diagnostic qui ont été non seulement présentés en comité syndical mais également devant l'ensemble des représentants communaux au début de l'année 2005. La concertation avec la population a commencé en avril au travers la tenue des deux premiers forums (110 personnes présentes pour un territoire de 8 000 habitants) et des ateliers qui ont traité des thèmes environnementaux, économiques, sociaux et de la gouvernance, constitutifs du projet de développement durable du Trièves. Les grands enjeux et les premières propositions ont été formulés sur ces différentes thématiques.

Agenda 21 du Conseil Général de l'Isère (38)

En janvier 2004 le Conseil Général de l'Isère avait décidé de rendre plus visible encore sa démarche de développement durable en engageant l'élaboration de son Agenda 21 local. Il s'agit du premier Agenda 21 départemental en Rhône-Alpes. Rhônalénergie-Environnement accompagne le Conseil général de l'Isère. Le département a lancé une consultation en janvier 2005 visant au recrutement de l'équipe des bureaux d'études nécessaires à l'élaboration des différents outils de l'Agenda 21 départemental (état des lieux, pré-diagnostic, enquête auprès de la population, mise en place et animation de forums et d'ateliers, formations du personnel). L'objectif est d'arriver à l'édition de l'Agenda 21 de l'Isère d'ici à 2007. Le souhait du département est d'appuyer sa démarche sur une large concertation (40 réunions sont désormais programmées sur toute l'Isère, dans les 13 unités territoriales du département). Le travail avec le BET est désormais engagé et de nombreuses rencontres internes ont eu lieu. La première version d'état des lieux sera livrée avant la fin de l'année. Les premières formations se sont mises en place

concernant plusieurs centaines d'agents du Conseil Général. Les premières réunions de concertation avec les élus de l'Isère, les associations et les représentants des structures socioprofessionnelles ont eut lieu et se poursuivront avec la population.

Agenda 21 de Saint-Etienne (42)

A son tour la ville de Saint-Etienne a souhaité engager un A21 qui présente la particularité d'être articulé autour de 3 outils :

- la ville en exemple (la ville éco-responsable) : dans cette première phase il s'agit d'identifier services municipaux peuvent s'investir dans leur fonctionnement en matière de développement durable, en particulier par des pratiques respectueuses de l'environnement
- les politiques municipales : de façon plus classique il s'agit là d'imprégner l'action municipale des orientations du développement durable et enfin
- les comportements citoyens : il s'agit d'inciter la population à mettre en œuvre elle-même à son tour des actions respectueuses de l'environnement (choix des modes de déplacement, collecte sélective, économie d'énergie, etc, ...)

De façon habituelle l'A21 de la ville de Saint-Etienne comportera un état des lieux, un diagnostic des politiques et une phase de concertation avec la population pour définir les pistes d'actions. L'ensemble de la démarche devrait aboutir fin 2007.

Agenda 21 de Feyzin (69)

La ville de Feyzin achève également la rédaction de son Agenda 21. Comme pour Crest, après l'état des lieux et le diagnostic des politiques, après l'enquête auprès de la population et les débats au sein des forum et ateliers, la ville, de façon peu traditionnelle, a mis en place sa formation au développement durable dans le cadre d'un partenariat spécifique avec le CNFPT Lyon. Les derniers agents ont ainsi été formés lors de ce premier trimestre 2005. Les derniers ateliers se sont également tenus pendant le premier semestre 2005. La ville a engagé depuis la rédaction en tant que telle de l'Agenda 21 dont le contenu a été validé en interne et débattu par les élus. La ville souhaite revenir une nouvelle fois devant la population pour présenter ses choix. Cette dernière phase devrait s'achever par une publication attendue en tout début d'année 2006.

Agenda 21 d'Aix les Bains (73)

Le forum 21 et les ateliers se sont réunis entre février et juin 2005. Des fiches actions fouillées ont été produites par les habitants avec les services.

Un groupe d'habitants a produit un petit film pour présenter les travaux du forum au conseil municipal.

Le conseil municipal a validé :

- les enjeux définis par le BET et le forum 21,
- le principe de faire travailler les services pour compléter le travail des habitants et proposer un plan d'actions cohérent aux élus,
- les modalités d'association d'habitants référents dans les projets de la ville.

Des réunions inter services seront animées avec l'appui de RAEE à la fin du mois de décembre et au début du mois de janvier 2006 pour valider le plan d'actions.

Agenda 21 d'Annemasse (74)

L'Agenda 21 a été rédigé, sous forme d'un plan d'actions qui a été rendu à la fin de l'été 2005.

Pour mémoire : le Forum 21 avait pu partager l'état des lieux de la commune de février à juin 2003 et formuler des propositions de septembre à décembre 2003. Les derniers forums s'étaient déroulés en février 2004. Le rendu des travaux avait été présenté aux élus en novembre 2004.

Accompagnement d'un territoire dans l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme dans une perspective de développement durable.

Un projet d'expérimentation d'un accompagnement d'une procédure de PLU est actuellement en cours de montage.

Des contacts avec le CERTU, le CIRRID et les services de la Région Rhône-Alpes permettent de le bâtir progressivement.

En vue de la réunion d'un comité régional de suivi de l'expérimentation, Rhônalénergie-Environnement dresse un premier aperçu de PLU rédigés dans cet esprit en France et en Rhône-Alpes.

Dans le même temps, elle effectue une recherche de territoires potentiellement intéressés.

4.4. LES PLANS CLIMAT TERRITORIAUX EN RHONE-ALPES

Agenda Climat

Suite à la publication du Plan Climat national, Rhônalénergie-Environnement a engagé en interne une réflexion préalable à l'accompagnement de collectivités sur l'élaboration de Plans Climat territoriaux.

Il ressort que les travaux devront être menés en cohérence avec l'Agenda 21 si la collectivité en rédige un. D'où le nom d'Agenda Climat.

Des premiers contacts ont été pris avec les collectivités de Romans, Chambéry, Vienne, Saint Gervais. Ils ont permis d'affiner la méthode proposée, les niveaux d'engagements pouvant être multiples et aussi préexistants

Des contacts ont aussi été pris avec les services de la Région et de l'ADEME pour que cette démarche puisse trouver toute sa cohérence et s'articuler avec la politique énergétique et environnementale régionale.

Un bilan de quelques expériences françaises et européennes a été effectué. Il fait ressortir des facteurs de réussite, des outils de sensibilisation et des actions possibles pour la mise en place d'une politique de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Neuf fiches thématiques ont été rédigées. Elles préfigurent la tenue d'ateliers thématiques et listent les acteurs concernés par les ateliers, les objectifs de travail, les actions possibles, des indicateurs chiffrés et les externalités attendues.

Par ailleurs, un bref état des lieux des réflexions menées par les acteurs agricoles et forestiers a été dressé. Il permet de cerner les enjeux et de positionner le travail déjà engagé par Rhônalénergie-Environnement en matière de bois énergie, de méthanisation, de biocarburants....

Il permet également de mesurer l'engagement des acteurs et les initiatives en Rhône-Alpes. Une série de contacts avec les Chambres d'agriculture de Rhône-

Alpes laisse percevoir un réel engagement du secteur agricole qui mériterait d'être appuyé par les collectivités dans une approche territoriale.

Rhôneénergie-Environnement pourrait animer des échanges d'expériences entre les acteurs engagés ou sur le point de s'engager dans la réflexion.

4.5. ACTIONS EN DIRECTION DES PARCS NATURELS REGIONAUX

Rhôneénergie-Environnement a conduit les actions suivantes :

Travail inter Parcs

Rhôneénergie-Environnement a organisé une rencontre le 18 janvier avec le Parc de Chartreuse, le Parc du Vercors, l'Ademe, les Conseils Régional et Généraux de la Savoie et de l'Isère, l'ASDER et l'AGEDEN sur la mise en place et la poursuite des programmes de soutien associatifs aux actions sur l'énergie des Parcs.

L'agence a organisé une rencontre, le 12 octobre 2005, avec les chargés de mission énergie des Parcs naturels régionaux et des services de la Région Rhône-Alpes. La mise en commun de moyens y a été abordée ainsi que la préparation d'une journée inter Parcs sur le bois-énergie à destination des élus. Une deuxième prévue le 15 novembre a été repoussée au 21 décembre.

L'approche des Parcs de la région Rhône-Alpes « le discours et les actes » a été présentée au salon du bois énergie de Lons le Saunier, le 6 octobre 2005.

Parc Naturel Régional du Vercors

Rhôneénergie-Environnement a participé à la réflexion sur l'éolien menée par la Communauté de Communes du Vercors Drômois et le Parc. Une réunion de restitution de l'étude du Ceder a eu lieu le 7 février 2005. Elle débouche sur plusieurs sites potentiels. Elle a été complétée par notre analyse du potentiel éolien sur l'ensemble du massif travaillé dans le cadre d'un programme européen (Windharvest) et par un travail du CAUE de la Drôme et de l'Isère pour intégrer la dimension éolienne dans les chartes paysagères du Parc dont l'élaboration est en cours. Le Parc néanmoins ne souhaite pas faire une priorité du développement de cette filière.

Rhôneénergie-Environnement accompagne l'étude sur la mise en place d'une fromagerie collective répondant à la démarche HQE lancée dans le cadre du programme « Habiter en Montagne » du Parc.

Rhôneénergie-Environnement a terminé les programmes Renet 100 et Promote100 pour la mise en place d'une stratégie vers un objectif de 100% d'énergies renouvelables et l'animation des acteurs du territoire pour cet objectif.

- Le club énergies renouvelables lié au territoire Parc mis en place en septembre dernier a donné lieu à la mise en place d'un premier groupe de travail sur les huiles végétales pures. Cinq réunions ont eu lieu fin 2004 à Die et à Saint Martin en Vercors, en 2005 à Pont en Royans, Clelles et Villard de Lans.

- Les pages énergies du site du Parc sont opérationnelles. Elles comprennent une histoire de l'énergie sur le territoire, un observatoire de l'énergie interactif, un espace club énergies renouvelables et un espace évènementiel et partenarial.
- Trois documents sur le bois-énergie ciblés vers les agriculteurs, les acteurs du tourisme et les acteurs forestiers ont été publiés.
- Une plaquette de bilan du programme et de présentation des perspectives a été conçue et réalisée à 30 000 exemplaires et à été distribuée avec le journal du Parc début décembre à tous les foyers.

Une conférence avec les principaux partenaires du programme Renet 100 a été organisée le 29 avril à Villard de Lans sur les perspectives du Parc en matière d'économies d'énergies et l'objectif 100% d'énergies renouvelables. Elle a réuni environ 70 personnes sous la présidence de Madame Michèle Eybalin, Conseillère régionale et Vice présidente du Parc chargée de l'énergie.

Parc Naturel Régional du Pilat

Rhônealénergie-Environnement poursuit son assistance sur le projet d'OPATB (opération programmée d'amélioration thermique et énergétique des bâtiments).

Rhônealénergie-Environnement a accompagné l'animation du volet de réhabilitation énergétique du patrimoine hydraulique du territoire du Parc et le groupe de travail pour l'élaboration d'une méthodologie d'intervention sur un site hydraulique avec une vision globale et transversale des problèmes dans le cadre du programme Leader+. Plusieurs projets sont en cours : Bourg-Argental, St Julien Molin-Molette, et une étude est lancée par la communauté de communes de la Déome pour valoriser le patrimoine hydraulique en partenariat avec les privés

Rhônealénergie-Environnement a assisté le Parc dans la conception d'un micro réseau de chaleur par un chauffagiste local sur des projets privés.

Rhônealénergie-Environnement a préparé avec le Parc et l'agence locale de l'énergie de la Loire une action de sensibilisation des élus et de la commission agriculture sur le thème des huiles végétales pures.

Rhônealénergie-Environnement a également participé à une demi-journée, à La Valla en Giers, de démonstration et d'information sur le bois énergie

Parc Naturel Régional de Chartreuse

Rhônealénergie-Environnement a terminé le programme européen INTERREG III A, ALCOTRA en partenariat avec la région Ligurie. L'objectif était d'étudier les conditions d'utilisation des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie pour une bonne gestion et un bon entretien d'un territoire fragile et en même temps de mobiliser les élus et acteurs du Parc sur ce thème pour la révision de la Charte.

En 2005, le programme a permis les réalisations suivantes :

- Un guide d'orientation pour l'utilisation et la gestion des énergies renouvelables dans des espaces protégés ;

- La mise en place d'un groupe d'élus motivés par l'énergie qui s'est concrétisée par une rencontre d'élus et partenaires du Parc avec environ 25 personnes le 26 janvier 2005.
- Trois études de faisabilité sur des installations énergies renouvelables. La première sur un projet de microcentrales sur adduction d'eau potable sur la commune de Chapareillan permettrait une rénovation complète des réseaux vieux de 80 ans avec la vente d'électricité d'une microcentrale principale de 500 kW, d'une secondaire sur les surplus de 40 kW et de deux picocentrales isolées de 5 et 1 kW pour satisfaire des besoins locaux d'assainissement et d'éclairage. Les deux autres portent sur des réseaux de chaleur sur les communes de La Bauche et du Sappey en Chartreuse et les possibilités de montage en partenariat avec des opérateurs et en séparant la partie production de la partie distribution.
- Le test d'une nouvelle méthode pour le séchage de plaquettes sous bâche de protection spéciale auto transpirante avec un suivi confié à l'ASDER. Le mélange au départ de bois broyé sec sur pied et de bois humide, n'étant pas homogène, la fermentation semble s'être déroulée dans des conditions non optimum, rendant les résultats des mesures difficilement exploitables. Le tas a néanmoins séché et est à présent utilisé dans les chaufferies de proximité.
- Une journée de sensibilisation sur l'énergie à destination des élus et des acteurs du Parc organisée par Rhônalpénergie-Environnement qui s'est déroulée le 11 mars à Saint Laurent du Pont.
- Un échange avec les partenaires italiens de la Région Ligurie qui s'est déroulé les 24 et 25 mars à Vintimille et sur le Parc de Cinq Terres à l'est de Gènes. Ces deux journées ont été l'occasion de faire le bilan du programme et des échanges, ainsi que de visiter et de comprendre le fonctionnement du Parc de Cinq Terres et de voir son implication dans la gestion des déplacements locaux, avec notamment la mise en service de bus et la gestion locale des trains desservant les cinq communes
- Une plaquette de 6 pages sur le déchetage en forêt, le stockage sous bâche et les perspectives énergétiques pour le Parc est disponible.
- Un CD Rom qui décrit l'ensemble des actions menées dans ce programme, a été remis en 75 exemplaires pour une distribution à chacune des communes du Parc.
- La création de pages « énergie » pour le site Internet du Parc, en cours de construction.

Rhônalpénergie-Environnement a participé dans le domaine de l'énergie aux travaux de préparation du Parc pour le renouvellement de sa Charte, notamment par une participation aux journées les 5 février à Saint-Laurent du Pont et 21 mai à Saint Thibault de Couz et un soutien à l'équipe technique sur ce sujet.

Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche

Rhônalpénergie-Environnement accompagne la réflexion du parc sur la place de l'éolien sur son territoire. Plusieurs réunions se sont déjà tenues les 17 février, 8 avril

et 9 juin 2005 dans lesquelles le débat conduit par le président et le bureau d'études ont beaucoup porté sur les notions d'intercommunalité, de création de richesse, d'intégration paysagère et de construction d'un processus de concertation. Le Parc a adopté maintenant son schéma éolien qui indique trois types de zones avec des sensibilités différentes et cinq critères pour son soutien à un projet basé sur les principes cités plus haut.

Parc Naturel Régional du Massif des Bauges

Rhônealpennergie-Environnement parraine le Parc Lauréat du 3^{ème} appel à projet du ministère de l'écologie et du développement durable en 2004 « outils et démarche en vue de la réalisation d'agenda 21 locaux » sur le thème « Mise en œuvre de projets locaux d'aménagement et de développement durable pour les zones sous double influence urbain-rural »

Une première rencontre avec le Parc et la DIREN Rhône-Alpes s'est tenue le 29 juin. Une deuxième rencontre nationale a eu lieu à Paris le 18 octobre 2005.

La mise en place des schémas d'aménagement et de développement durable par le Parc pour concilier les documents d'orientations de l'ensemble des intercommunalités auxquels appartiennent les communes du Parc sont pour elles un outil précieux de mise en cohérence. Ce travail se traduit par une cartographie au 25000^{ème}, fait l'objet d'une diffusion dans le réseau des parcs et a donné lieu à un article dans la lettre de RAEE.

Fédération Nationale des Parcs

Rhônealpennergie-Environnement participe aux groupes de travail de la Fédération nationale des PNR sur l'énergie et est membre du comité de rédaction de la lettre sur l'énergie qu'elle publie. L'agence participe notamment à une étude sur la relation Syndicat d'énergies et Parcs.

La Fédération a également diffusé dans le réseau des Parcs plusieurs des publications de RAEE, notamment le guide des Maîtres d'ouvrages de chaufferies bois, les brochures sur l'éolien, la méthanisation, le bois-énergie dans les Parcs Rhône-Alpes, etc....

Rhônealpennergie-Environnement a participé et est intervenue dans des journées organisées par la Fédération nationale des Parcs pour les chargés de mission des Parcs et leurs partenaires institutionnels

- Le 22 juin sur « la forêt et les parcs » à Paris ;
- Le 17 novembre sur « l'agriculture et l'énergie » conjointement avec l'assemblée permanente des chambres d'agriculture.

V. ACTIVITE - ACCOMPAGNEMENT DE PROGRAMMES OU D' ACTIONS COLLECTIVES SUR UN TERRITOIRE

5.1. ACTIONS LIEES A L'UTILISATION RATIONNELLE DE L'ENERGIE ET AUX ENERGIES RENOUVELABLES

Le réseau des CMCQE

Pour le compte de l'ARRA HLM, en partenariat avec Habitat et Territoires Conseil (HTC), Rhônalénergie-Environnement anime la démarche d'assistance et de formation du réseau des Chargés de la Maîtrise des Charges et de la Qualité Environnementale (CMCQE).

Les organismes inscrits dans la démarche représentent 11 organismes HLM : Actis, HALPADES, Loire Habitat, OPAC 38, OPAC 74, OPAC de Chambéry, OPAC de l'Ain, OPAC du Grand Lyon, OPAC du Rhône, Pluralis, OPAC de Vienne, en plus de l'Union régionale C.L.C.V.

Un recueil de données sur la qualité environnementale et les charges a été effectué. Quelques organismes seulement ont fourni les informations et suivent véritablement la démarche. Le comité de pilotage a décidé de poursuivre la démarche avec 4 organismes (HALPADES, OPAC 38, OPAC 74, OPAC du Grand Lyon), en demandant à Rhônalénergie-Environnement et HTC de travailler avec chacun d'eux à la définition d'un plan d'action et de recommandations. Après de nouvelles rencontres avec les CMCQE, RAEE a rédigé une synthèse des informations recueillies et des recommandations destinées aux organismes. Une journée régionale de restitution de ces travaux a été organisée par l'ARRA à destination des bailleurs de Rhône-Alpes le 13 décembre 2005.

Cogénération

Dans le cadre de la convention avec l'ADEME, une plaquette de quatre pages destinée à promouvoir la cogénération auprès des collectivités locales et des gestionnaires de bâtiments a été publiée et diffusée avec la Lettre de Rhônalénergie-Environnement. Un site Internet présentant la petite cogénération, le montage d'un projet, les fournisseurs de modules et des exemples de bonnes pratiques est en ligne depuis mars 2005: www.petitecogeneration.org. Ce site est réactualisé régulièrement.

Solaire thermique

L'objectif est de faire des répliques d'opérations de promotion du chauffe-eau solaire sur tout le territoire régional, sur le modèle de l'opération « Coup de soleil » qui avait eu lieu à Romans pendant le deuxième semestre 2004. Pour cela, des prises de contact avec des communes potentiellement candidates ont eu lieu, et plusieurs initiatives déjà existantes ont été identifiées. Le projet est de fédérer les actions locales et de favoriser les échanges d'expériences afin de capitaliser le savoir-faire. Le travail est réalisé en lien avec les EIE.

La réunion du Plan Soleil Isère du 6 juillet a permis de faire le point avec les acteurs du département.

La proposition de mise en place d'une opération « Coup de soleil » a été faite auprès de la commission environnement du CDRA du Pays de Grésivaudan, dans le cadre de l'action 5 « Promotion des modes de production et de consommation durables ».

La description de l'opération « Coup de soleil » a été envoyée à l'adjointe à l'environnement d'Evian-les-Bains.

Plan bois régional

Rhônealénergie-Environnement contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique régionale concernant le bois-énergie en participant au plan bois régional, en accompagnant à leur demande les acteurs du plan bois sur le montage de cahier des charges et en apportant des conseils techniques.

Rhônealénergie-Environnement participe aussi aux plans bois départementaux du Rhône et de l'Isère.

Rhônealénergie-Environnement participe et alimente par des documents de travail le plan bois régional.

Dans ce cadre, l'ADEME a missionné Rhônealénergie-Environnement pour réaliser trois dossiers concernant le bois énergie (cf. §3.1).

FIBRA :

Rhônealénergie-Environnement participe et apporte son savoir-faire au groupe de travail bois énergie créé au sein de la filière bois par FIBRA depuis juillet 2005.

Grain énergie :

Rhônealénergie-Environnement participe à un groupe de travail piloté par la chambre d'agriculture du Rhône sur la thématique grain énergie. Une première étude de faisabilité sur un équipement municipal existant est en cours.

Biocarburants et huiles végétales pures

Le secteur des transports est le second consommateur d'énergie en France et le principal responsable d'émissions de gaz à effet de serre. De plus, il présente une dépendance énergétique quasi-totale par rapport au pétrole. La France a mis en place depuis septembre 2004 un plan biocarburant visant à installer de nouvelles unités afin d'atteindre l'objectif des 5,75 % d'incorporation à l'horizon 2010.

Rhônealénergie-Environnement a organisé un colloque intitulé « Les biocarburants : les filières en fort développement (biodiesel, bioéthanol), la transformation des huiles végétales usagées et l'utilisation des huiles végétales pures comme carburant » le 29 avril 2005 dans le cadre du Salon des Energies Renouvelables. Ce colloque, qui a rassemblé 100 participants a permis de présenter le développement des biocarburants en France et en Europe, les contextes politiques et réglementaires. Les différentes filières de production ont également été décrites. Une réflexion sur les perspectives de filières émergentes telles que la production de biodiesel à partir d'huiles alimentaires usagées et l'utilisation directe d'huiles végétales pures a également été menée.

L'animation du groupe de travail régional sur les huiles végétales pures se poursuit et Rhônealénergie-Environnement en assure une bonne partie en collaboration avec la Fédération Régionale des CUMA et des Associations du réseau IERA.

Dans ce cadre, l'agence a participé au groupe de travail sur le Projet Agricole Drômois organisé par la Chambre d'Agriculture de la Drôme. Ce groupe de travail s'est donné pour objectif de définir les orientations de l'agriculture drômoise sur la décennie 2005-2015. Rhônealénergie-Environnement a notamment fourni une contribution pour proposer d'inscrire les huiles végétales pures comme carburant dans le PAD. Avec l'évolution législative en cours, ce dossier devrait évoluer favorablement dans les prochains mois.

L'agence a par ailleurs travaillé sur la loi d'orientation agricole pour proposer aux élus nationaux des amendements, mais sans succès.

Une proposition de programme régional d'expérimentation des huiles végétales a été présentée aux services du Conseil Régional.

Le partenariat avec la ville de Lyon a permis de mettre en place le 15 novembre une réunion d'une soixantaine de personnes sur les adaptations des moteurs et les propositions d'expérimentation régionales.

5.2. ACTIVITES ET PROJETS EUROPEENS

5.2.1. Projets en cours

Les missions se déroulent dans le cadre du programme Energie Intelligente Europe (EIE) avec les sous-programmes SAVE, ALTENER et STEER ; du 6ème PCRD (Programme Cadre de Recherche et de Développement) et des programmes INTERREG A et B, où Rhônalénergie-Environnement est leader ou partenaire :

5.2.1.1 Utilisation rationnelle de l'énergie :

INTEREB

Ce projet européen vise à mettre en oeuvre un outil pour déterminer les potentiels d'économie d'énergie dans la rénovation des logements dans un périmètre donné.

Une réunion de travail a eu lieu à Plovdiv (Bulgarie) en janvier 2005, qui a permis des échanges fructueux avec des partenaires de l'agence locale de l'énergie. Elle a été l'occasion de finaliser les aspects techniques, ainsi que les éléments de la brochure d'information. Le séminaire final a eu lieu fin avril à Milan, où les résultats des différents partenaires ont été présentés.

Une méthodologie a été définie pour la France et a été testée sur un quartier de la ville d'Echirolles, avec laquelle la collaboration se poursuit, en particulier dans le cadre de l'OPATB.

Une demi-journée d'information, comprenant une visite à l'Isle d'Abeau d'une opération de réhabilitation a réuni une quinzaine de personnes mi-avril.

Le programme est maintenant terminé, et une brochure d'information a été imprimée et diffusée largement en région.

PU-BENEFS (*public buildings energy efficiency services*) : Développement de services d'efficacité énergétique pour les collectivités

Ce projet, pour lequel Rhônalénergie-Environnement est leader, a pour objectif d'aider les organismes publics et plus particulièrement les collectivités locales à mettre en place des services d'efficacité énergétique. Il vise en particulier à favoriser le développement de ce marché en fournissant des outils efficaces pour répondre à la demande du secteur public. Le recours aux services énergétiques, qui se développe en particulier dans le cadre de l'ouverture des marchés de l'énergie, est un moyen pour les collectivités locales d'inclure dans leur gestion des mesures d'efficacité énergétique.

Des études de faisabilité identifieront les problèmes et solutions spécifiques pour la mise en place de ces services, en particulier dans le cadre des procédures de tiers financement ou de partenariat public-privé qui permettent le financement d'équipements publics par le privé.

La première réunion des partenaires européens a eu lieu en février 2005. Elle a permis de définir le programme de travail à court terme, après un échange d'expériences fructueux entre les 8 partenaires qui ont des expériences très variées dans ce domaine.

Une étude sur la spécificité des personnes publiques en termes d'organisation, de commande publique, de fiscalité a été réalisée dans chaque pays. Des études de bonnes pratiques existantes ont également été rédigées.

Le premier travail a consisté à élaborer un état des lieux de la situation en France et à identifier des expériences exemplaires avec des montages type marché à intéressement, crédit-bail ou tiers financement.

Une première réunion du comité consultatif s'est tenue le 11 octobre 2005, permettant de réunir les acteurs publics et privés intéressés par le sujet. La recherche de personnes publiques pour la réalisation d'études de faisabilité se poursuit.

Un site Internet a été mis en place (www.service-energie-efficacite.org) pour présenter le projet, les rapports produits et faire le lien avec d'autres initiatives et publications, qui vont dans le même sens.

BUDI (BUilding Directive) : labellisation énergétique des bâtiments

Le but de ce projet est d'accélérer l'introduction des certificats de performance énergétique (ou labels, appelés maintenant en France « diagnostics de performance énergétique ») et de les utiliser comme outils pour l'amélioration de l'efficacité énergétique dans les bâtiments. Il prévoit des actions sur deux groupes cibles importants (bâtiments publics et immeubles d'habitations), avec l'utilisation de cas concrets, de l'information et du conseil, la formation d'experts indépendants, la mise en réseau des acteurs régionaux pour favoriser l'échange d'expériences.

La réunion de lancement a eu lieu en avril à Graz en Autriche (GEA étant leader sur ce projet) et a permis de faire le point sur l'avancement de la transposition de la directive européenne, ainsi que sur les phases de test qui en dépendent. Une seconde réunion fin septembre a permis d'adapter le programme de travail, suite aux retards pris dans la majorité des Etats pour la transposition de la directive.

Une étude de marché en matière de besoins de certificats a été réalisée.

Des contacts ont été pris avec les acteurs clés du marché, ainsi qu'avec la DGUHC.

Un atelier de travail réunissant les acteurs clés de la mise en œuvre de la directive au niveau régional (maîtres d'ouvrage publics et privés, entreprises, collectivités locales, pilotes d'actions de réhabilitation) s'est tenu en septembre. Il y a été notamment débattu du manque d'informations sur l'état de la transposition de la directive en France, des moyens d'atteindre les cibles principales, ainsi que d'expériences similaires.

Un site Internet (www.buildingdirective.org) a été mis en place au niveau européen.

Cogen Challenge

Monté par l'association européenne COGEN Europe, ce projet a comme objectif de développer la petite cogénération en Europe conjointement avec les collectivités locales pour montrer 1 000 installations exemplaires. Une première réunion de démarrage a eu lieu fin janvier 2005 à Bruxelles. Rhônalénergie-Environnement a aussi participé à une formation d'une journée sur un logiciel permettant d'étudier la faisabilité de l'installation d'une cogénération dans un site : optimisation du dimensionnement et rentabilité économique. Les premières tâches de ce projet consistent à approfondir le recensement des fournisseurs de modules de

cogénération. Une première réunion du comité consultatif associant les différents acteurs clés a eu lieu fin septembre 2005. Il a donné un avis favorable aux actions en cours ou prévues. L'outil informatique pour un pré-dimensionnement d'installation est prêt pour les premiers tests. Pour sa mise en application une coopération avec le réseau IERA est prévue. Une fiche de présentation de la situation de la petite cogénération en France a été élaborée. Le site Internet français sera actualisé et un lien créé vers le site Internet principal <http://www.cogen.org/cogen-challenge/index.htm>. La recherche des maîtres d'ouvrage intéressés par la petite cogénération et une analyse d'opportunité a démarré.

GREENEFFECT

En collaboration avec l'ALE de Grenoble et GEG ce projet a permis la réalisation de cinq audits MDE à l'aide d'une méthodologie simple basée sur des ratios dans des bâtiments tertiaires de bureau. Les résultats ont été présentés en même temps qu'une information sur l'électricité verte, à plusieurs reprises et notamment lors du séminaire sur la MDE dans les bureaux et l'achat d'électricité verte en janvier 2005. Les résultats européens de ce projet sont présentés dans une plaquette accompagnée d'un cd-rom en cours de diffusion. Ils sont également disponibles sur le site www.greeneffect.org

CLIMATTITUDE (Grasping of Climate)

Ce projet d'éducation à l'environnement avait pour vocation d'adapter et de proposer une exposition et des outils pédagogiques, sur le changement climatique et l'énergie pour les enfants scolarisés en école élémentaire (cycle 3) et en collège. Le travail en Rhône-Alpes s'est fait en collaboration avec les partenaires associatifs AGEDEN, Energie-Environnement 74 et CEDER. L'Académie de Grenoble ainsi que l'Inspection Académique du Rhône ont été étroitement associées à ce travail. L'exposition CLIMATTITUDE a été présentée dans plusieurs lieux. Les outils pédagogiques l'accompagnant sont disponibles. Pour répondre aux nombreuses demandes sur l'exposition, RAEE diffuse un cd-rom contenant le matériel nécessaire pour effectuer un tirage des panneaux de l'exposition.

Le guide européen d'inspiration pour les enseignants est en cours d'impression. RAEE a livré au Conseil Général du Rhône une reproduction des panneaux de l'exposition CLIMATTITUDE et les outils multimédia qui l'accompagnent. Le Conseil Général souhaite la mettre à disposition des collèges du département durant l'année scolaire 2005-2006. L'exposition a été proposée à tous les autres conseils généraux en Rhône-Alpes.

FEEDU (Force Energétique par l'EDUcation)

Ce projet européen porte sur l'éducation à l'énergie (économie d'énergie, mobilité et énergies renouvelables) pour les élèves de CM1-CM2. Il réunit 13 partenaires de 9 pays. Un financement complémentaire est apporté par la Région et les Banques Populaires (BPLL et BPA). L'objectif du projet est d'initier et de mettre en oeuvre durant l'année scolaire prochaine des projets liés à l'énergie dans une dizaine d'établissements.

Les enseignants impliqués ont bénéficié d'une formation de deux demi-journées sur l'énergie et les outils pédagogiques, organisée par RAEE. Ils seront également assistés tout au long de l'année pour la mise en oeuvre de leur projet. Onze écoles du Rhône, de l'Isère et de la Savoie participent à ce projet rassemblant une trentaine d'enseignants et leur classe. Rhônalénergie-Environnement a associé deux

associations du réseau IERA au projet (AGEDEN et HESPUL), en cohérence avec les actions régionales prévues dans ce domaine. Le projet se déroule en partenariat avec l'Inspection Académique du Rhône. Les inspections académiques de l'Isère et de la Savoie sont informées. Le premier comité régional de pilotage s'est déroulé le 22 juin 2005. Au cours de l'année 2005, trois réunions de coordination des partenaires européens du projet ont eu lieu. Le site internet du projet est en ligne www.feedu.org.

5.2.1.2 Energies renouvelables :

Green Energy Cluster

Le projet centre les activités proposées sur la création des réseaux d'entreprises, travaillant dans les énergies renouvelables, en échangeant avec des réseaux/clusters déjà existants, comme celui de la Haute-Autriche. En coopération avec la CCI de Lyon une première réunion de travail a réuni les partenaires sous la coordination du partenaire suédois à Stockholm début février. L'articulation avec la démarche déjà entreprise par la Région Rhône-Alpes est garantie par une étroite coopération et une participation active de l'agence dans le projet de la Région. La CCI de Lyon a pris en charge l'animation de l'action développement et internationalisation et a organisé une première réunion début septembre. Pour l'action marque, animée par Rhônalénergie-Environnement, une réunion s'est tenue le 21 octobre 2005. L'échange avec les participants a permis de mieux cerner l'enjeu d'une mise en place d'une marque ou label :

- définition des conditions techniques et les performances à respecter (entre RT 2005 et MINERGIE ?)
- cerner le marché (neuf/ancien, maison/logement) et l'intérêt d'un surcoût d'investissement dans le neuf et le rôle de la profession (promoteur, constructeur, agence immobilière etc.)

CLIMASOL

Le projet CLIMASOL visait à promouvoir le savoir-faire concernant le refroidissement passif et les techniques de climatisation solaire qui restaient relativement méconnues aujourd'hui. Ce projet, dont Rhônalénergie-Environnement était le leader, regroupait 9 partenaires issus de 7 pays, dont 5 pays méditerranéens, ainsi que l'Autriche et l'Allemagne.

Le travail a été finalisé au niveau régional par l'organisation de 2 formations (janvier et mars 2005) en coopération avec l'INES et d'une conférence lors du salon des énergies renouvelables en avril sur le confort d'été et la climatisation solaire. Une centaine de personnes y a assisté. La brochure sur le sujet a été diffusée. Le site web a été complété.

Une présentation des résultats concernant la France a eu lieu le 22 juin à Freiburg dans le cadre de la conférence Estec 2005 organisée par la fédération européenne de l'industrie solaire thermique ; le recensement des installations existantes et 4 études de faisabilité technico-économique y ont été présentées. Deux d'entre elles pourraient être suivies de travaux.

RESe-REGIONS

Le projet « RESe Regions » vise à prolonger la dynamique initiée par un précédent projet, « OPET-RESe » concernant le développement de l'électricité à partir de sources d'énergies renouvelables et l'achat d'électricité verte. Comme « OPET-

RESe », le projet est coordonné par l'agence de l'énergie de la Haute-Autriche (OÖESV). Onze régions européennes sont partenaires. Les technologies concernées sont essentiellement le photovoltaïque, l'éolien, la petite hydraulique et la production d'électricité à partir de biogaz et de biomasse.

Le projet s'appuie sur l'action locale et régionale, en particulier en lien avec les collectivités territoriales, en complément des actions conduites au niveau national.

Ce projet vise à surmonter les principales barrières (telles que les obstacles d'ordre administratif, l'opposition du grand public, le manque d'information, l'accès au réseau, les changements fréquents en terme de financements), en développant des actions d'information et de promotion ciblées, avec pour but l'augmentation de façon substantielle de la part d'électricité d'origine renouvelable.

Au cours du projet seront publiées 4 éditions de la « RESeRegions Newsletter » ; deux articles, concernant la France, ont été intégrés au premier numéro publié en avril, l'un sur l'évolution de la prise en compte de l'énergie éolienne dans le cadre de la nouvelle loi d'orientation sur l'énergie, l'autre concernant l'installation d'une centrale PV de 108 kWc sur le parc-relais de Vaise à Lyon, qui est avec celle des Monts à Chambéry la plus grande installation photovoltaïque en France.

La sensibilisation générale a démarré à l'occasion du débat sur l'éolien dans le cadre de la loi de programme fixant les orientations de la politique énergétique. Un sondage commandé à Louis Harris a donné un résultat très positif 91% des français favorables à l'énergie éolienne

Le travail sur les procédures administratives et les conditions d'accès au réseau a démarré avec l'établissement d'un état des lieux pour les trois principales technologies (photovoltaïque, petite hydraulique et éolien). Il permet d'établir la distance qui reste à franchir pour la mise en œuvre sur le terrain de la directive 2001/77/EC.

L'action d'intervention auprès des municipalités a démarré par une enquête sur l'opinion, les projets, besoins et attentes en matière d'électricité d'origine renouvelables. L'interview de 7 syndicats départementaux d'énergies a permis de distinguer les niveaux de compétence, d'expériences antérieures et de besoins d'accompagnement et d'information, qui diffèrent entre syndicats et communes. Cette enquête permettra ainsi d'adapter la nature et la forme de l'information diffusée dans les mois suivants. Ainsi une action auprès des entreprises qui proposent des offres d'électricité verte est nécessaire, afin de pouvoir faire coller l'offre au plus près de la demande des syndicats d'énergie.

ALPENERGYWOOD (INTERREG Espace Alpin)

Il s'agit d'un programme INTERREG III piloté par l'Institut Technique Européen du Bois énergie (ITEBE) qui rassemble 5 pays de l'Arc Alpin. Son objectif est de mieux faire connaître le bois énergie et de permettre des échanges d'expérience au niveau européen. En France, Rhônalpénergie-Environnement est sous-traitant de l'ITEBE au même titre que d'autres partenaires de Rhône-Alpes, Franche-Comté et Alsace. Sur 3 ans, son travail, en complémentarité des actions entreprises en Rhône-Alpes par les autres partenaires du projet, consiste à :

- Participer à des rencontres professionnelles organisées par l'AJENA sur la thématique des réseaux de chaleur ruraux ;

- Alimenter le serveur de l'ITEBE sur les documents bois-énergie produits en Rhône-Alpes ;
- Centraliser les informations et événements de Rhône-Alpes puis fournir la matière pour la newsletter publiée tous les trois mois ;
- Proposer de nouveaux sites pour la route du bois-énergie et organiser les inaugurations ;
- Organiser deux formations sur le bois énergie : celle pour les bureaux d'étude a eu lieu (cf §1.1), la formation des accompagnateurs de projets bois-énergie programmée pour début décembre est reportée en février
- Organiser une conférence probablement en mars avril 2006, dont la thématique sera sur le granulé de bois.

Dans ce cadre Rhônalpénergie-Environnement a réalisé deux conférences au salon bois énergie de Lons le Saunier : une sur le montage d'un projet bois énergie, l'autre sur le positionnement des parcs naturels régionaux vis à vis du bois énergie.

LOCAL AND INNOVATIVE BIODIESEL

Ce projet qui regroupe onze partenaires européens, dont six agences locales et régionales de l'énergie, a débuté en février 2004 pour une durée de deux ans. Son objectif est de promouvoir l'implantation d'unités de fabrication de biodiesel à partir d'huiles alimentaires usagées.

En région Rhône-Alpes, il vise à étudier le gisement d'huiles alimentaires usagées, les possibilités de mise en place d'une collecte ainsi que la valorisation sous forme de biodiesel.

Une première estimation du gisement disponible en Rhône-Alpes a été réalisée. Des rencontres avec les prestataires de récupération des huiles ont été organisées afin de valider les résultats de la première estimation et d'étudier l'organisation de la collecte au niveau régional. Une plaquette visant à sensibiliser les restaurateurs sur la collecte des huiles a été réalisée et imprimée en 3 000 exemplaires.

L'étude de faisabilité d'implantation d'une unité de fabrication de biodiesel au niveau régional a été réalisée.

Une étude permettant de connaître les conditions de vente du biocarburant produit a également été réalisée.

Une réflexion d'implantation sur le site de Péage de Roussillon est en cours avec un industriel spécialisé dans la valorisation des huiles usagées sous forme de biocarburant. Le montage du dossier d'appel à candidature pour obtenir un agrément pour une unité de biocarburant est en cours.

Une étude de marché permettant d'identifier des utilisateurs potentiels a été réalisée. Une brochure présentant les avantages du biodiesel est en cours de rédaction.

BIOPROM

Ce programme a débuté en janvier 2005, il concerne le développement de la biomasse (principalement le bois et le biogaz) dans les zones urbaines.

Le programme prévoit l'analyse des barrières non techniques au développement de ces énergies en ville mais aussi la recherche de solutions. Aussi, chaque partenaire a en charge une part de l'analyse des barrières et la synthèse des solutions pour l'ensemble des partenaires. Rhônalpénergie-Environnement traitera l'analyse des aspects réglementaires et législatifs.

Un questionnaire a été envoyé à des acteurs de l'énergie, et des acteurs des milieux urbains. 65 réponses sont en cours d'analyse.

En Rhône-Alpes, en matière de bois énergie, il est notamment prévu de rédiger avec l'ARRA HLM une plaquette, à l'attention des bailleurs sociaux sur l'opportunité de se raccorder à un réseau de chaleur au bois ou de créer des chaufferies bois. Par ailleurs, il est prévu un travail de mobilisation d'acteurs pour le développement des filières bois énergie, biogaz, qui permettra de détecter des manques et des besoins notamment d'information et ceci en complémentarité avec les actions déjà engagées par les autres acteurs du territoire. Ce programme devrait être réalisé en partenariat avec l'ALE du Grand Lyon. Deux groupes de travail devraient se mettre en place en début 2006 : un groupe traitant de la thématique urbanisme et bois énergie, l'autre se déclinant comme un sous-groupe du groupe CMCQE avec l'ARRA HLM sur bois énergie et logement social. Un colloque sur l'utilisation de la biomasse en ville devrait avoir lieu en 2006.

BIOMASS PARTNERSHIPS

Ce programme a débuté en janvier 2005. Le projet a pour objectif en Rhône-Alpes le développement par des acteurs de la filière bois énergie d'une offre de chaleur bois « forestier ». Cela pourrait se concrétiser par la création de partenariats entre les différents acteurs le long de la chaîne de production de biomasse pour des fins énergétiques. Le but est de proposer des services complets aux usagers/clients, comme par exemple de la chaleur produite à partir de la plaquette de bois. Ce partenariat devrait concerner plusieurs entreprises en Rhône-Alpes. Les conditions de création, les offres possibles seront étudiées.

Un groupe de travail a été créé et s'est déjà réuni 2 fois. Une étude juridique sur les possibilités de montage de structure sera bientôt lancée.

Une plaquette de sensibilisation à l'achat de chaleur bois devrait être réalisée en partenariat avec les acteurs de Rhône-Alpes.

Un colloque sera organisé sur l'achat de chaleur bois.

Ces actions se réaliseront en complémentarité avec les actions entreprises par les partenaires locaux.

ALPINE WINDHARVEST (INTERREG Espace Alpin)

Le projet Alpine Windharvest a permis de traiter des problématiques à la fois techniques, paysagères, environnementales, sociales et économiques liées au développement de projets éoliens en montagne. Rhônalénergie-Environnement a réalisé un travail sur la faisabilité réglementaire de projets éoliens en zone de montagne, et sur les aspects économiques et sociaux notamment, grâce à des rencontres avec les développeurs de projets et d'autres acteurs de la filière. Les travaux réalisés dans le cadre de ce projet avec différents partenaires professionnels sont entièrement disponibles sur www.raee.org/windharvest (contraintes faunistiques et floristiques, traitement des études d'impact, étude du gisement de vent sur les zones montagneuses de la région, approche paysagère, cartographie de synthèse et le rapport final). Un communiqué de presse sur ces résultats a été fait en octobre dernier.

Les résultats de ce projet sont mis à profit dans le cadre du schéma éolien de l'Isère, mené par la préfecture. Ils ont aussi été mis à disposition d'élus locaux et notamment des élus des communautés de communes de Clelles et de la Mathésie. Rhônalénergie-Environnement met les données issues de ce projet à la disposition

de toute collectivité concernée par l'éolien dans la zone étudiée et souhaitant engager une démarche territoriale.

5.2.1.3 PNR et énergies renouvelables :

100% RE-NET : Réseau des territoires ruraux visant un taux d'énergies renouvelables très élevé.

Le projet est arrivé à son terme en 2005. Rhônalénergie-Environnement a travaillé sur l'organisation d'une conférence européenne de présentation des résultats du projet et de mise en lumière des avantages d'un recours aux énergies renouvelables en milieu rural. La conférence s'est déroulée dans le cadre du Salon ENR 2005 le 28 avril à Lyon (Eurexpo) avec une centaine de participants. Un séminaire présentant le travail des partenaires aux habitants du PNR Vercors s'est déroulé le 29 avril à Villard de Lans.

Un avenant au contrat initial a permis d'initier une extension du programme de travail avec pour thème le développement de l'huile végétale pure comme carburant. Un voyage d'étude en Allemagne a été organisé les 18 et 19 mars 2005 en partenariat avec la Fédération Régionale des Coopératives d'Utilisation du Matériel Agricole et le réseau IERA via l'association Hélianthe dans l'Ain. Il regroupait une trentaine de participants (des élus, des représentants du secteur agricole...) dans le district de Furstenfelbrück (région de Munich) et a permis de découvrir un territoire produisant et utilisant de l'huile végétale pure, en filière courte : pressage à la ferme, utilisation pour des tracteurs, des voitures particulières, en co-génération. Un film professionnel a été réalisé sur ce voyage permettant une diffusion large de cette expérience allemande.

Un partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Drôme a permis de recruter 2 stagiaires de l'ISARA sur le sujet des biocarburants. Ils ont étudié le potentiel des filières biodiesel et huile végétale pure sur le territoire rhônalpin, en prenant en compte les aspects agronomiques, environnementaux, économiques, juridiques et fiscaux.

Suite au voyage d'étude, un travail de préparation d'un programme d'expérimentation de l'HVP en région Rhône-Alpes a démarré en coopération avec des collectivités motivées et la FR-CUMA.

PROMOTE 100

Voir §4.5. : Parc Naturel Régional du Vercors.

PROMENPNR ALCOTRA (INTERREG A : coopération transfrontalière France Italie)

Voir § 4.5. : Parc Naturel Régional de Chartreuse.

5.2.1.4 Déplacements :

PROVIDER

Dans le cadre de ce dossier européen, Rhônalénergie-Environnement continue à répondre aux interrogations des nombreuses écoles ou collectivités qui sont intéressées notamment pour élaborer des Plans de Déplacement pour Etablissements Scolaires ou plus simplement des Pédibus (à l'heure actuelle plus de 190 organismes sont enregistrés dans la base française de Provider, www.allerverslecole.net).

ALPINE AWARENESS (Interreg III B : Espace Alpin)

A la fin de l'année 2003, l'agence a été retenue dans le cadre du dossier Interreg « Alpine Awareness » qui réunit une douzaine de partenaires européens et qui est soutenu à la fois par l'Union Européenne, la Région Rhône-Alpes et le Conseil Général de l'Isère. Il permet de poursuivre la démarche initiée précédemment par Provider en matière de pédibus et PDES (Plans de Déplacements pour Etablissements Scolaires), sur le domaine alpin cette fois.

C'est par l'intermédiaire d'un partenaire italien que Rhônalénergie-Environnement avait été associée à cette proposition qui vise à améliorer la prise en compte des différents types de déplacements en milieu alpin afin de favoriser une mobilité plus respectueuse de l'environnement. Les 8 plans de déplacements pour établissements scolaires et pour entreprises (sur le Vercors et l'Oisans) ont été rendus en juillet 2005 après validation par les partenaires locaux. Désormais les Plans de déplacement sont à la disposition des acteurs locaux (AOT et collectivités locales mais aussi établissements scolaires) qui ont pu identifier les actions prioritaires à engager en matière de déplacements doux autour des 8 sites concernés. La mise en œuvre de ces plans s'accompagnent de nombreuses animations. Ces animations sont mises en œuvre par la FRAPNA depuis la rentrée scolaire 2005-2006. Un livret pédagogique a été élaboré et une affiche a été publiée en soutien à ces interventions scolaires (300 enfants bénéficieront d'une quarantaine intervention dans 11 classes, sur la mobilité douce). L'élaboration du site Internet (www.alpineawareness.net) est désormais achevée depuis l'été 2005. Des rencontres avec les partenaires européens ont eu lieu en juillet 2005 et octobre 2005.

COMPETENCE (STEER)

Le but de ce programme qui réunit 21 partenaires et 15 pays de l'Union Européenne est de suivre puis d'élaborer et de proposer des formations dans le domaine de la mobilité destinées aux acteurs clés comme les collectivités, à partir de projets européens. Une enquête auprès des cibles potentielles (en priorité les agences locales de l'énergie) a été lancée pour construire un programme de formation qui soit vraiment adapté aux besoins et attentes des stagiaires. Deux dizaines de structures se sont manifestées pour pouvoir bénéficier de la formation sur les déplacements doux. La première semaine de formation a eu lieu en septembre 2005 permettant de préciser les projets qui seront mis en œuvre par la suite par chaque partenaire. Pour la Région Rhône-Alpes il s'agira à la fois de dresser le bilan avec les utilisateurs du site www.allerverslecole.net mais également de réunir les enseignants pour leur présenter les outils parmi les plus remarquables existant en Europe en matière de déplacements doux à destination des enseignants.

5.2.1.5 Actions diverses :

Etude d'évaluation des agences de l'énergie en Europe

Rhônalénergie-Environnement a été associée au bureau d'études italien ECUBA pour réaliser une étude sur la performance des agences de l'énergie, en particulier celles soutenues par le programme SAVE, et sur leurs points forts et leurs faiblesses. Le rapport final de cette étude a été remis mi-février 2005 à la Commission Européenne, ordonnateur de l'étude d'évaluation. On peut constater une grande vitalité dans le monde des agences de l'énergie, qui encourage et justifie le soutien de cet outil de promotion des ENR et de l'URE au niveau local et régional.

Mais il faut veiller à rendre les agences plus professionnelles et à soutenir leur ancrage auprès des collectivités territoriales. Le rapport complet en anglais peut être téléchargé sur le site de MANAGENERGY :

<http://www.managenergy.net/products/R1077.htm> .

Coopération avec le Land Rhénanie-du-Nord-Westphalie

Suite aux contacts établis par la Région Rhône-Alpes, ERAI et l'agence avec le Land Rhénanie-du-Nord-Westphalie, l'agence a été invitée à participer au salon « Energy » à Essen en mars. L'échange portait sur les activités animées par le réseau « Energies du futur ». Des axes d'échanges et de coopération ont été identifiés. Dans une réunion lors du salon Energies Renouvelables à Lyon cet échange a pu être approfondi avec ERAI et a permis d'avancer concernant la visite du Vice-président au développement économique de la Région Rhône-Alpes, en Rhénanie-du-Nord-Westphalie en juillet 2005.

Assistance à la mise en œuvre du PRERURE à l'île de la Réunion

(Plan énergétique régional pluriannuel de prospection et d'exploitation des énergies renouvelables et d'utilisation rationnelle de l'énergie)

L'agence a renforcé le travail du bureau d'études rhônalpin SERT sur des questions concernant l'organisation efficace d'un programme de soutien à l'utilisation rationnelle de l'énergie et aux énergies renouvelables et sur la manière d'associer les différents acteurs clés. L'expérience acquise dans la fonction de secrétariat de l'Observatoire régional de l'énergie et des émissions de GES a pu être mise à profit. Les critères d'attribution des subventions de la Région Rhône-Alpes ont été proposés comme exemple et guide pour l'élaboration du système de soutien à l'île de la Réunion.

Intervention lors de la conférence « Forum industriel du granulé de bois » le 16 octobre à Stuttgart, Allemagne

Suite à une invitation, l'agence a présenté lors de cette conférence le développement du marché et plus particulièrement des chaudières en région Rhône-Alpes. Un échange très fructueux a pu s'amorcer avec des industriels allemands sur le potentiel en France et plus particulièrement en Rhône-Alpes. Dans les échanges sur le développement en général du bois énergie l'attention a porté sur la mise en place d'une gestion de qualité dans le cheminement des projets chaudière bois, afin d'éviter des contre-références.

5.2.2 Montage de nouvelles propositions de projets européens

Compte tenu des succès remportés en 2003 et 2004 en réponse aux appels d'offre européens et du souhait fortement exprimé par le Conseil Régional Rhône-Alpes, principal cofinanceur de ces projets, de ne pas dépasser un certain niveau global d'aide, l'agence n'a pas participé ni monté elle-même de propositions de projets européens dans l'année écoulée.

GLOSSAIRE

Abréviation	Développé
ACO	Agent Chargé d'Opérations
ADAYG	Association pour le développement de l'Agriculture dans l'Y Genoblois
ADEME	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
AITF	Association des Ingénieurs Territoriaux de France
AJENA	Association de promotion et de conseil en énergies renouvelables
ALE	Agence Locale de l'Energie
AMORCE	Association des Collectivités territoriales et des professionnels pour les réseaux de chaleur et la valorisation des déchets
APDD	Agence des Pratiques du Développement Durable
AREHN	Agence Régionale de l'Environnement de Haute-Normandie
ARENE	Agence Régionale de l'Energie et de l'Environnement
ARPEGE	Animation du réseau de postes et nouveaux emplois pour une gestion rationnelle de l'énergie
ARRA HLM	Association Régionale Rhône-Alpes des Habitations à Loyer Modéré
ATEE	Association Technique Energie Environnement
CCI	Chambre de Commerce et l'Industrie
CCTP	Cahier des Clauses Techniques Particulières
CCVD	Communauté de Commune du Val de Drôme
CDC	Caisse des Dépôts et Consignations
CDRA	Contrat de Développement Rhône-Alpes
CEA	Commissariat à l'Energie Atomique
CEDER	Centre d'Etude et de Développement des Energies Renouvelables (26)
CERTU	Centre d'Etudes sur les Réseaux de Transports et l'Urbanisme
CESI	Chauffe-Eau Solaire Individuel
CESPE	Contribution au service public de l'électricité
CGD	Contrat Global de Développement (ancienne procédure régionale)
CIFAL	Centre International de Formation des Acteurs Locaux (Divonne-les-Bains)
CIFODEL	Centre d'Information et de Formation des Elus Locaux
CIRIDD	Centre International de Ressources et d'Innovation pour le Développement Durable
CLCV	Consommation Logement et Cadre de Vie
CMCQE	Chargés de la Maîtrise des Charges et de la Qualité Environnementale
CNDD	Conseil National du Développement Durable
CNDP	Commission Nationale de Débat Public
CNFPT	Centre National de la Fonction Publique Territoriale
COP	Coefficient de Performance
CPIE	Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement
CRADT	Conférence Régionale d'Aménagement et de Développement du Territoire

DDASS	Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale
DGEMP	Direction Générale de l'Energie et des matières Premières
DIREN	Direction Régionale de l'ENvironnement
DRIRE	Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement
EIE	Espaces Info Energie
EIE	Energie Intelligente pour l'Europe (programme européen soutenu par la DG TREN)
ELD	Entreprises locales de distribution
ENTPE	Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat
EPCI	Etablissement Public de Coopération Intercommunale
ERAI	Entreprise Rhône-Alpes International
FEDARENE	Fédération européenne des Agences Régionales de l'Energie et de l'Environnement
FG3E	Fédération française des entreprises Gestionnaires de services aux Equipements, à l'Energie et à l'Environnement
FLAME	Fédération des Agences Locales de Maîtrise de l'Energie
GEG	Gaz Electricité de Grenoble
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GIP	Groupement d'Intérêt Public
GPV	Grands projets de ville
HQE	Haute Qualité Environnementale
IFD	Institut de Formation Démocrate
IFORE	Institut de Formation en Environnement du MEDD
INPG	Institut National Polytechnique de Grenoble
INSA	Institut National des Sciences Appliquées
ISARA	Institut Supérieur d'Agriculture Rhône-Alpes
ITEBE	Institut Technique Européen du Bois Energie
LIFE	L'Instrument Financier pour l'Environnement (programme européen)
LPA	Lyon Parc Auto
MAIF	Mutuelle d'assurances (du corps enseignant à l'origine)
MDE	Maîtrise de la Demande d'Energie (ou d'Electricité)
MEDD	Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable
MIES	Mission Interministérielle de
OE	Observatoire de l'Energie
ONERC	Observatoire National sur les effets du réchauffement climatique
OPAC	Office Public d'Aménagement et de Construction
OPATB	Opération Programmée d'Amélioration Thermique et énergétique des Bâtiments
OPET	Organismes pour la Promotion des Technologies Energétiques
PAC	Pompe à chaleur
PADD	Plan d'Aménagement et de Développement Durable
PBEDL	Plan Bois Energie et Développement Local
PDD	Plan de Développement Durable

PDU	Plan de Déplacement Urbain
PDUV	Plan de Déplacement Urbain Volontaire
PEIE	Programme Energie Intelligente pour l'Europe
PEXE	Plan Export des Eco-Entreprises
PLU	Plan Local d'Urbanisme
PNAQ	Plan National d'Allocation des Quotas
PNR	Parc Naturel Régional
PNSE	Plan National Santé Environnement
R2D2	Réseau Régional du Développement Durable
RARE	Réseau des Agences Régionales de l'Energie et de l'Environnement
RESACOOOP	RESEau d'Appui à la COOPération en Rhône-Alpes
RTE	Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité
SCET	Société Centrale pour l'Equipement du Territoire
SCOT	Schéma de Cohérence Territoriale
SDE 07	Syndicat Départemental d'Energies de l'Ardèche
SDED	Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme
SEDL	Société d'Equipement du Département de la Loire
SELEQ	Syndicat d'Electricité et d'Equipement de la Haute-Savoie
SEM	Société d'Economie Mixte
SERL	Société d'Equipement de la Région Lyonnaise
SIEL	Syndicat Intercommunal des Energies du département de la Loire
SMARD	Syndicat Mixte d'Aménagement Rural de la Drôme
SME	Système de Management Environnemental
SNDD	Stratégie Nationale du Développement Durable
SRADT	Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire
UFBE	Union Forêt Bois Energie
ZAC	Zone d'Aménagement Concertée